



جامعة السودان للعلوم والتكنولوجيا

Sudan University of Sciences and Technology

College of Graduate Studies

**La Valeur Sémantique de " Que " dans le Discours de l'ex-président
français M. Jacques CHIRAC "La Laïcité "**

القيمة الدلالية لاسم الموصول (Que) في خطاب العلمانية الذي قدمه الرئيس الفرنسي
الأسبق السيد جاك شيراك

**Semantic Value of the Conjunction " Que " in The Secularism
Discourse. As Stated by the former French president Mr. Jacques
CHIRAC**

*Thesis submitted in partial fulfillment for the requirement of M.A degree
in French language*

By :-

Namarig IBRAHIM MAROUF SHAIB

**(Bachelor of French Language, University of Holy Quran and Islamic Sciences,
2013)**

Supervisor:-

Dr. Zaki ABDALKARIM OSMAN

Mai 2016

Dédicace

Je dédie ce Modest travail à mon mari,

A mes parents,

A ma famille,

Et tous mes amis



Remerciement

Je tiens tout d'abord à remercier Allah qui m'a aidé à faire cette recherche.

Je saisis aussi l'occasion pour rendre hommage à mon chère mari qui m'a soutenu toujours pour accomplir mon travail.

Puis, tous mes remerciements à mes parents qui m'ont beaucoup aidé à continuer mes études. Aussi, ils ont tant souffert et sacrifié pour que ce travail soit abouti.

Mes remerciements vont également à Dr/Zaki ABDALKARIM OSMAN qui a dirigé ce travail et m'a donné beaucoup des conseils.

Mes remerciements et hommage sont dus à tous mes profs à l'Université du Saint Coran et des Sciences Islamiques et à l'Université du Soudan de Sciences et de Technologie.

Enfin, je remercie ma famille et tous mes amis.

Abstract

This study is based on the semantic value of the relative pronoun "Què" in the presidential discourse whose title is the secularism by the former French president Mr. Jacques CHIRAC .

This work targeted the identification of the interpretative differences with the relative pronoun "Què" according to its location in a sentence, in addition to identifying the problems facing master students of French language at the Soudan University of Sciences and Technology in how to conduct semantic analysis .

The study tried to recognize the interpretative analysis of the relative pronoun "Què" by identifying the pronoun "Què" and its role as linking word in a sentence and cross sentences ,besides clarifying the role of referral pronouns and their objective sequencing in understanding the semantic value of the pronoun "Què" .

To ponder more in identifying the elements of the answers ,the research has been specified into three chapters for the clarification of the answers including the test presented to master students at the University of Soudan for Sciences and Technology.

Generally ;by the help of the results obtained , it is possible to conclude by saying that ,the referral pronouns and the logical sequencing both have importance in realizing and fulfilling the semantic analysis .It is also possible to conclude that , despite the existence of some referral pronouns , they only convey synthetic function but not the semantic values of the sentence.

Depending on these results , the researcher would recommend the importance of developing semantic studies through conducting training courses with having experts in this field from French teachers to take part. Moreover; semantic should be placed as a basic subject in all colleges of language within the Sudanese universities that teach French Language.

مستخلص

اعتمدت هذه الدراسة التي قمنا بها علي القيمة الدلالية لاسم الموصول (Que) في الخطاب الرئاسي المعنون ب (العلمانية) للرئيس الاسبق لجمهورية فرنسا , السيد جاك شيراك.

هدف هذا العمل إلي معرفة الاختلافات التفسيرية لاسم الموصول (Que) وفقا لموضعها في الجمل , وايضا لمعرفة المشاكل التي تواجه طلاب ماجستير اللغة الفرنسية بجامعة السودان للعلوم والتكنولوجيا في كيفية عمل التحليل الدلالي.

حاولت الدراسة ان تتعرف علي التحليل الدلالي لاسم الموصول (Que) ب : كيفية معرفة دور (Que) ودوره في الجمل والربط بين الجمل , و كيفية إيضاح دور ضمائر الإحالة والتدرج الموضوعي في معرفة القيمة الدلالية لاسم الموصول (Que).

للتعمن أكثر فأكثر في معرفة عناصر الإجابات, خصص هذا البحث ثلاث فصول لإيضاح تساؤلاتنا مصطحبا معه الاختبار الذي قدم إلي طلاب الماجستير بجامعة السودان للعلوم والتكنولوجيا.

في مجمل الأمر وبمساعدة النتائج التي تحصلنا عليها، يمكننا أن نختم بالقول أن ضمائر الإحالة والتدرج المنطقي لديهم أهمية في معرفة وعمل التحليل الدلالي .ويمكننا أن نختم أيضا بأنه يوجد ضمائر إحالة تحمل فقط الوظيفة التركيبية في الجمل وليس علي القيمة الدلالية للجمل.

واستنادا علي هذه النتائج , نوصي بتطوير الدراسات الدلالية من خلال عمل دورات تدريبية يشارك فيها أصحاب الاختصاص في هذا المجال من الأساتذة الفرنسيين .وأیضا بوضع علم الدلالة كمادة أساسية في كل كليات اللغات داخل الجامعات السودانية التي تدرس اللغة الفرنسية.

Résumé

L'étude que nous avons menée portait sur la valeur sémantique de (que) dans le discours présidentiel "la laïcité " de l'ex-président de la république française, M. Jacques CHIRAC.

Cette étude a eu pour des objectifs de savoir les différentes interprétations de (que) selon sa place dans les phrases. Aussi, de savoir les problèmes que les étudiants de master à l'Université du Soudan de Sciences et de Technologie ont affronté de faire une analyse sémantique .

L'étude tentait de savoir l'analyse sémantique de (que) : comment savoir le rôle que la subordination (que) joue dans les phrases et l'enchaînement des phrases? comment l'anaphore et la progression thématique aident à savoir la valeur sémantique de "que' ?

En vue d'esquisser quelques éléments de réponses, ce travail a consacré trois chapitres pour illustrer nos interrogations en accompagnant de test qui s'est adressé aux étudiants de master à l'Université du Soudan de Sciences et de Technologie.

De façon générale, et à l'aide des résultats , nous pouvons conclure que l'anaphore et la progression thématique sont des outils pour savoir et faire une analyse sémantique . Nous pouvons aussi conclure qu' il y avait des subordinations qui apportent seulement de fonctions syntaxique que de valeur sémantique .

A la lumière de résultats, nous recommandons de développer l'étude de sémantique à travers des stages sur l'analyse sémantique par des professeurs français qui sont spécialisés sur ce domaine. Aussi , de mettre la sémantique comme un cours à toutes les facultés de la langue française aux universités soudanaises.



Introduction générale

Ce travail porte généralement sur la valeur sémantique de "que" dans le discours présidentiel "la laïcité " du M. Jacques CHIRAC, mercredi 17 décembre 2003.

Cette recherche traite du contenu linguistique dans un discours. Il évoque que les connecteurs ne sont pas seulement des mots qui établissent des liens, mais ils déterminent également le contenu sémantique des énoncés et permettent, par la suite, d'arriver à des différentes interprétations.

Nous avons choisis ce travail ; parce qu'il nous intéresse beaucoup , aussi pour faire une étude interdisciplinaire de grammaire du discours.

Cette étude s'intéresse à la valeur sémantique de "que" et sa fonction syntaxique , c'est-à-dire le rôle qu'il joue dans les phrases et l'enchaînement des phrases , soit pronom relatif ou interrogatif , soit complément , négative ,subjonctive ou subordination. Pour cela , nous suivons une méthode analytique et descriptive pour aboutir à une bonne valeur sémantique de (que) dans ce discours .

Dès le début, Nous remarquons que Les étudiants de master à l'Université du Soudan des Sciences et de Technologie affrontent des difficultés de faire une analyse sémantique ou syntaxique , car ils hésitent de faire cette analyse .

Pour traiter ce problème , nous posons des questions afin de nous aider à résoudre le problème. Dès le début, nous voulons savoir:

- Qu'est-ce qu'un discours et quels sont ses types?
- Comment nous pouvons définir également la sémantique, la syntaxe ,le connecteur, la progression thématique, la cohésion, la cohérence et l'anaphore?

- Quel est la valeur sémantique de "que" et sa fonction syntaxique dans ce discours?
- Est-ce que l'anaphore et la progression thématique aident à savoir la valeur sémantique de "que"?
- Qui est M. Jacques CHIRAC et pour quoi-t-il utilise le pronom "je" dans ce discours?

A notre avis "que" joue plusieurs rôles par rapporte aux phrases soit pronom relatif ou interrogatif, soit complément, négative, subjonctive ou subordination et elle a des différentes interprétations selon sa place dans les phrase.

Nous pensons que la plupart des étudiants de master à l'Université du Soudan des Sciences et de Technologie ont des difficultés de faire une analyse sémantique ou syntaxique.

Pour cela , le chercheur prépare un test qui s'adresse aux étudiants de master, de l'Université du Soudan de Sciences et de Technologie pour bien découvrir combien prouvent ils faire l'application d'analyse sémantique dans un discours .

Donc, nous abordons le discours qui a prononcé au palais de l'Elysée, mercredi 17 décembre 2003 par M. Jacques CHIRAC le ex-président de la république française, relatif au respect du principe de la laïcité dans la république française.

Nous choisissons ce corpus pour faire l'application de l'analyse sémantique de (que) qui est cité environs quarante-cinq fois dans ce discours.

Aussi, pour bien découvrir combien le sens des mots, des phrases, peuvent dépendre d'interprétation cachées et pour faire une étude interdisciplinaire de grammaire du discours.

En revanche, pour faire une progression de la science et d'approfondir les connaissances dans le domaine particulier de savoir humain sur l'analyse sémantique et syntaxique.

*Notre recherche se compose de trois chapitre.

- au premier chapitre, nous abordons des termes et des notions liées directement à notre étude à partir de leurs définitions.

- nous précisons le deuxième chapitre pour parler de tous ce qui concerne le contexte de notre travail.

- Selon le troisième chapitre , nous analysons des paragraphe de notre corpus, en faisant l'analyse sémantique de teste.

Premier chapitre

1-1

Linguistique générale et ses domaines .

1-2

Le discours et son histoire .

1-3

La sémantique, la naissance, l'objet et les domaines de la sémantique.

1-4

La syntaxe .

1-5

Les connecteurs et les rôles des connecteurs

1-6

Que complétif et relatif

Ce chapitre sera consacré à expliquer des termes et des notions liées directement à notre sujet tel que la linguistique, tel que le discours, tel que la sémantique, tel que la syntaxe, tel que les connecteurs, tel que la laïcité et tel que " Que " complétif et relatif.

1.1 *La linguistique générale*

Dès le début, la linguistique est une étude scientifique descriptive de la langue et langage humain.

Depuis la fin du XIX^e/le début du XX^e siècle ((avec Saussure)), le terme linguistique désigne la science qui a pour objet l'étude des langues et du langage ((étude de la langue en tant que système)).

La linguistique a plusieurs définitions. Selon le dictionnaire Larousse, « *la linguistique est une science qui a pour objet l'étude du langage et des langues* » (1).

Dans le dictionnaire Robert de poche, (2006 :443), « *la linguistique est une science qui a la langue pour objet* ».

Linguistique, définition donnée par le dictionnaire de la linguistique de Georges Mounin (2004), « *science du langage, c'est à dire étude objective et explicative de la structure, du fonction ((linguistique synchronique)) et de l'évolution dans le temps ((linguistique diachronique)) des langues naturelles humaines. S'oppose ainsi à la grammaire ((descriptive et normative)), la biologique, psychologique, esthétiques sur l'origine, le fonctionnement, la signification anthropologique possible du langage* ».

(1) www.Larousse.Fr

Ferdinand de Saussure, linguiste suisse considéré par plusieurs comme le « père » de la linguistique, a grandement contribué à l'établissement de la linguistique comme champ d'étude scientifique. Il a défini ce champ d'étude comme une « science qui a pour objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même », (P Robert:1991).

C'est à la suite de cette définition, au début de 20^{ème} siècle, que la linguistique, c'est établie comme discipline scientifique et qu'elle a commencé à se démarquer d'autres disciplines utilisant la langue comme la philologie qui est défini dans le dictionnaire Mini Robert (1995 :528), « étude historique des langues et civilisation pour l'analyser critique des textes ».

1.1.1 les domaines de la linguistique

A/ Phonétique

La phonétique générale étudie l'ensemble des possibilités phoniques de l'homme à travers toutes les langues naturelles.

Etude des sons ou phones produits par l'appareil phonatoire humaine.

Dans le dictionnaire P Robert (1991 :559), « qui a rapport aux sons du langage », « étude des sons de la parole ».

On décrit la prononciation et la façon de prononcer. le rôle de chaque sons de mot.

Ex :- poison -boisson (un peu défient de prononcer).

elle étudie le sons générale et les aspects prosodique ((intonation, rythme, débit)) la fonction de chaque sons.

Les principales distinctions entre les différentes branches de la phonétique sont déterminées par la nature complexe du message vocale et la

diversité des méthodes grâce auxquelles il peut être appréhendé et décrit. On distingue traditionnellement deux branches de la phonétique :

- phonétique **articulatoire** ou **physiologique**, qui étudie les mouvements des organes phonateurs lors de l'émission du message .
- phonétique **acoustique** ou **physique**, qui étudie la transmission du message par les vibrations de l'air et la façon dont il frappe l'oreille du récepteur .

B/Phonologie

La phonologie est la science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique.

Elle étudie des sons ou phonèmes d'une langue donnée.

Dans le dictionnaire P Robert (1991 :559), « *science qui étudie les phonèmes (d'une langue)* ».

On distingue deux grands domaines dans la phonologie :

- **la phonématique** étudie les unités distinctives minimales ou phonèmes en nombre limité dans chaque langue, les traits distinctifs ou traits pertinents qui opposent entre eux les différents phonèmes d'une même langue, les règles qui président à l'agencement des phonèmes dans la chaîne parlée ; les deux opérations de la phonématique sont la segmentation et la communication .
- **La prosodie** étudie les traits suprasegmentaux, c'est -à-dire les éléments phoniques qui accompagnent la réalisation de deux ou plusieurs phonèmes et qui ont aussi une fonction distinctive : l'accent, le ton, l'intonation .

On distingue à côté de la phonologie particulière à une langue donnée :

La phonologie générale, qui étudie les principaux systèmes phonologiques de deux ou plusieurs langues .

La phonologie a été confondue avec la phonétique .Quand le terme de phonologie a commencé à être employé . il l' a été concurremment avec celui de phonétique , chaque école , parfois chaque linguiste , donnant un implication différents aux deux termes , qui ont par ailleurs le même sens étymologique (« étude des sons ») .

Cette confusion de termes , qui correspond à une confusion de concepts , se dissipe avec l'avènement de la phonologie comme science linguistique liée au développement du structuralisme linguistique dans la première moitié du XX^e siècle.

C/ Morphologie

Selon le dictionnaire Mini Robert (1995 :467), « *étude de la configuration et de la structure externe (d'un organe , organisme , objet naturel)* ».

Elle étudie la formation des mots.

En grammaire traditionnelle , le terme de morphologie a deux conceptions principale :

- a) Ou bien la morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des « mots » (règles de formation des mots) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne et, selon le cas (flexion des mots), par opposition à la syntaxe qui décrit les règles de combinaison entre les morphèmes lexicaux (morphèmes, racines et mots) pour constituer des phrases ;
- b) Ou bien la morphologie est la description à la fois des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrases . La morphologie se confond alors avec la formation des mots, la flexion et la syntaxe, et s'oppose au lexique et à la phonologie. En ce cas, on dit plutôt

morphosyntaxe qui est la description des règles de combinaison des morphème pour former des mots , des syntagmes et des phrases, des affixes flexionnelles (conjugaison et déclinaison) .

La morphologie et la syntaxe sont considérées parfois séparément , parfois conjointement.

- **Morpho -syntaxe** (morphologique +syntaxe) :-
-l'objective :- on décrit la structure des phrases et des mots .
description de la forme.

D/Syntaxe

C'est la science qui étudie des règles qui gouvernent les liens entre les mots ou les groupes du mots à l'intérieure de la phrase simple.

Etude de la combinaison des mots par former des phrases.

Au dictionnaire Mini Robert (1995 :686), la définition de la syntaxe est «*étude des règles grammaticales d'une langue*».

- Qu'est que La fonction syntaxique ?

La fonction syntaxique est le rôle que chaque élément joue dans l'ensemble de la phrase .

E/ Sémantique

Etude du sens des mots , des phrases et des énoncés.

Par rapport au dictionnaire le Robert de poche (2006 :681) , « *étude du sens de la linguistique dans le langage* ».

On cherche toujours le sens en générale et approfondi .

F/ Stylistique

Au dictionnaire Mini Robert (1995 :669) , *la stylistique est « étude du style , de ses procédés »*

Elle étudie le style d'un énoncé littéraire ou non.

Ch. BALLY (1932 :440) , définit la stylistique , *« étude des faits d'expression du langage organisé du point de vue de leur contenu affectif , c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité »* .

La stylistique est plus souvent l'étude scientifique du style des œuvres littéraire , pour première justification cette prise de position de R.JAKOBSON (1973 :320) , *« s'il est encore des critique pour douter de la compétence de la linguistique en matière de poésie , je pense à part moi qu'ils ont dû prendre l'incompétence de quelques linguistes bornés pour une incapacité fondamentale de la science linguistique elle-même ...un linguiste sourd à la fonction poétique comme un spécialiste de la littérature indifférent aux problèmes et ignorant des méthodes de la linguistique sont d'ores et déjà , l'un et l'autre , de flagrant anachronismes. »*.

G/ Pragmatique

Etude de l'utilisation (littéraire , figurée, ou autre) des énoncés dans les actes d'énonciation .

L'aspect pragmatique du langage concerne les caractéristiques de son utilisation (motivation psychologiques des locuteurs , réactions des interlocuteurs , types socialisés de discours , objet du discours , etc.) par opposition à l'aspect syntaxique (propriétés formelles des constructions linguistique) et sémantique (relation entre les entités linguistique et le monde).

H/ communication

La communication est considérée comme un processus par lequel un message est transmis par un émetteur à un récepteur.

La communication suppose au moins deux individus (un émetteur , récepteur) , ils sont les deux facteurs.

- L'émetteur

Parfois appelé destinataire ou locuteur .il est la source de message . il produit un ensemble de sons correspondant à un concept envisagé .

- Le récepteur

Appelé destinataire ou interlocuteur .il perçoit le message par voie auditive ayant entendu les sons .il est capable des associés à un concept le récepteur procède un décodage lors conversation chaque participant dans cette conversation est à tour émetteur et récepteur .

Entre les deux facteur , il y a le message . c'est-à-dire l'information transmise sous la forme de signe acoustique .

La communication a besoin de canal et contact. Elle est associé à un contexte , l'ensemble des données extérieurs du message , il s'agit du contexte extralinguistique qui prend en compte la relation entre les deux facteurs ainsi que du contexte spatio-temporel.

La description du processus de communication a donné de nombreuses représentation schématiques . parmi eux , le schémas de Saussure , Shannon et Weaver et le schémas de Jakobson.

I/ grammaire

C'est une branche de la linguistique .

Selon le dictionnaire P. Robert (2006 :353), la grammaire est un « *ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue* ». aussi, « *elle est partie de la linguistique qui regroupe la phonologie , la morphologie et la syntaxe* »

A la grammaire , nous cherchons toujours à la phrase correcte.

1.2 Le discours

C'est un moyen de communication .aussi , il est un produit individuel oral et écrit . tous les deux à la fois.

Ce terme a plusieurs définitions. Dans le dictionnaire Larousse (ibid) , il est « *développement oratoire , sur un sujet déterminé , dit en public et en particulier lors d'une occasion solennelle , par un orateur allocution* ».

Selon le dictionnaire Mini Robert (1995 :201), « *développement oratoire fait en public* » .

Dans le dictionnaire de linguistique (1989 :156) , « *le discours est une unité égale ou supérieure à la phrase ; il est constitué par une suite format un message ayant communication et une clôture* »

Selon la définition d'E. Benveniste de discours (1966 :242) , « *toute énonciation supportant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque sort .c'est d'abord la diversité des discours oraux de toute nature et de tout niveau , de la conversation triviale à la harangue la plus ornée* ».

J.M.Adame (1990 :23) pose une distinction de la façon suivante :

Discours = texte + condition de production

Texte = discours – condition de production

1.2.1 Histoire du discours

Au XVI^e siècle, le titre de discours était journallement donné à des opuscules et brochures de circonstance, dont plusieurs ont aujourd'hui un grand intérêt de curiosité bibliographique. Des épithètes explicatives s'y ajoutaient le plus souvent pour mettre en relief le sujet ou le caractère de récrit.

Du XVI^e siècle jusqu'à aujourd'hui, le titre de discours est resté attaché à quelques ouvrages d'une grande portée philosophique, exécution littéraire. tels furent : [Discours de la servitude volontaire](#), de [La Boétie](#), [Discours de la méthode](#), de [Descartes](#) ; [Discours sur la première décade de Tite-Live](#) de [Machiavel](#) ; *Discours sur l'Histoire universelle*, de [Bossuet](#) ; [Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes](#) et [Discours sur les sciences et les arts](#), de [Rousseau](#) ; [Discours préliminaire de l'Encyclopédie](#), de [d'Alembert](#) ; *Discours sur les révolutions du Globe*, de [Cuvier](#) ; *Discours à la nation allemande*, de [Fichte](#) ; *Discours sur la religion*, de [Schleiermacher](#), etc. [Camille Desmoulins](#) a rédigé une brochure intitulée [Discours à la lanterne](#) en [1789](#).

1.3 La sémantique

Appartenant à la linguistique , la sémantique étudie les différents sens des mots et du langage .

Au dictionnaire Larousse(ibid) ,la sémantique « *étude du sens des unités linguistique et leurs combinaisons* ».

Par rapport au dictionnaire le Robert de poche (2006 :681) , « *étude du sens de la linguistique dans le langage* ».

Selon I. TAMBA (1988 :4) , « *la sémantique est comme discipline linguistique qui a pour objet la description des scientifique proposes aux langues et leur organisation théorique* »/

L'interprétation sémantique porte uniquement sur les relations grammaticales définies dans les structures profonde ; elles peuvent impliquer aussi certaines propriétés des structures de surface .

1.3.1 La naissance de sémantique

La sémantique est une science relativement récente .Le mot lui-même n' a guère pas d'un siècle d'existence .C'est Michel Bréal qui l'a créé en 1883 dans un article qui jetait les bases de cette nouvelle discipline. Cette sémantique qui naît à la fin du siècle dernier n'est pas encore tout à faire une sémantique au sens que nous avons donné à ce mot , car elle ne vise pas fondamentalement à écouter les conditions de l'inter- compréhension linguistique , mais d'abord à expliquer les modalités des changements de sens .Elle met cependant en évidence une dimension désormais incontournable des significations : leur dimension de phénomène historique .cette dimension n'est pas en effet une dimension accessoire ou facultative des significations mais une de leurs dimensions constitutives. le changement sémantique est un phénomène massif .Si

l'on veut comprendre le fonctionnement des significations linguistique on ne peut donc se laisser enfermer dans la fiction d'une langue aux significations immobiles, soustraits du temps.

1.3.2 L'objet de la sémantique

D'abord la sémantique n'est pas la seule discipline linguistique à s'intéresser à la signification . elle présente pour particularité de s'intéresser au sens d'une manière exclusive . les autres disciplines qui composent la linguistique ont en effet un caractère formel affirmé , si on laisse de côté la pragmatique ,qui étudie la part de l'interprétation non codée dans les structures de la langue et dépendant des circonstances particulières d'échanges linguistiques .Morphologie et syntaxe ne s'intéressent aux significations qu' en tant que celles-ci sont reliées à des caractéristiques formelles d'un certain type. Ces disciplines , en d'autres termes « interprètent » les structures aux relations entre les variations de formes et des variations du sens .

- La sémantique se change pour sa part d'interpréter la structure de rendre compte de tous les aspects de la signification que l'on ne peut pas mettre directement en relation avec des caractéristiques formelles mais qui appartiennent néanmoins au savoir partagé par les membres d'une communauté linguistique .

1.3.3 Les domaines de la sémantique

La sémantique a pour objet , d'un part , de caractériser la signification des éléments de la syntaxe , les mots ((objet de la sémantique lexicale)) , d'autre part , de caractériser la signification des expressions plus complexes , les phrases ((objet de la sémantique grammaticale)) , et éventuellement la signification d'unité plus vastes ((sémantique discursive)).

	Mots	Phrase	Discours
sémantique	Lexicale	grammaticale	Discursive

Il faut considérer au moins deux domaines

- la composition des morphèmes en mots .
- les éléments suprasegmentaux ((intonation))

1.4 la syntaxe

C'est une partie autour d'un élément grammaticale.

Selon le dictionnaire Larousse (ibid) , elle est « *une partie de la grammaire qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistique se combinent en phrase* ».

Au dictionnaire Mini Robert (1995 :686), la définition de la syntaxe est une «*étude des règles grammaticales d'une langue*».

Par rapport de dictionnaire linguistique (1989 :480), « *on appelle syntaxe la partie de la grammaire décrivant les règles par les quelles , on combine en phrase les unités significatives* ».

1.4.1 une syntaxe de fonction

A/ le complète :-

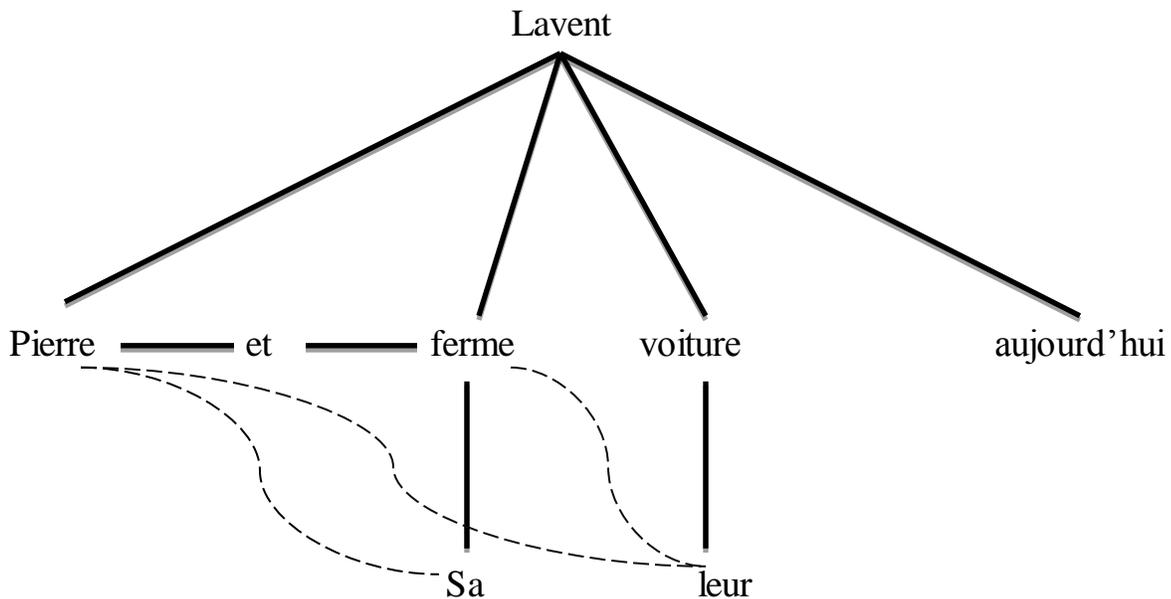
Girard est le premier à avoir séparé clairement le plan des natures de mots et celui de leurs fonctions dans la phrase.

Selon Marsais et Beauzée (1999 :48) , il existe des relations entre les mots . certaine mots sont présents dans le discours pour préciser le sens d'autre mots

, apporter un complément d'information . l'élément qui complète le sens d'un autre sera appelé complément.

B/ la syntaxe de dépendance

Plusieurs théories ont développé une syntaxe de dépendance . elles représentent la phrase , sous la forme d'un arbre , comme un réseau de relation de dépendance :-



La syntaxe étudie les fonctions d'une phrase revient à décrire ce réseau :les compléments sont placé sous le terme complété . au sommet de l'arbre , se trouve le centre de la construction.

Tous les autre éléments sont situés en dessous de lui sont de près ou de loin sous sa dépendance . on trouve ce genre de représentation chez Lancien Tesnière et Noam Chomsky.

1.5 Les connecteurs

Il sont des mots de liaison qui se mettent entre deux ou ensembles d'énoncés et ils prennent part à la cohésion du texte en jouant des rôles sémantiques entre les énoncés.

Selon le dictionnaire Larousse (ibid), le connecteur est « *appareil ou composant passif relié à l'extrémité d'un ou plusieurs conducteurs afin de permettre de les relier électriquement à un autre appareil ou composant* ». aussi, « *élément mettant des unités linguistiques en relation de coordination ou de subordination* ».

Au dictionnaire de linguistique (1989 :114), « *en linguistique distributionnelle, le connecteur est un opérateur susceptible de faire de deux phrases de base une seule phrase transformée* ».

1.5.1 les rôles des connecteurs

Ils jouent un rôle complémentaire par rapport aux signes de ponctuation. Ils ne sont pas des termes anaphoriques qui représentent un antécédent, même s'ils articulent la proposition où ils s'insèrent avec une proposition antérieure.

Ils sont les termes qui assurent l'organisation d'un texte et d'un discours : les conjonctions, les adverbes ... etc.

Les connecteurs ont différentes fonctions. Ils jouent d'abord le rôle d'organisation textuelle qui assurent l'enchaînement entre les propositions et la structuration hiérarchisée du texte ensemble. puis, les connecteurs pragmatiques, qui articulent les unités linguistiques ou discursives et donnent des instructions sur la manière de relier ces unités.

1.6 *Que complétif et relatif*

Les propositions relatives sont des propositions subordonnées qui sont introduites par un terme relatif , pronom ou déterminant .

Que est pronom relative simple . il a évidemment d'autres emplois , non pronominaux dont le plus important est celui de conjonction de subordination .la relatif à la forme que . il vient se place en tête de la relative.

Si on parle de l'ordre des mots dans la complétive qui est l'ordre canonique , le propre de conjonction « que » est d'être un pour instrument de subordination et de n'avoir aucune fonction dans la subordonnée ; de ce fait sa présence n'entraîne aucun remaniement.

1.6.1 *phrases complétives ou relatives*

A/ La complétive par « que » complète un verbe.

Ex :-

J'ai su que vous viendriez .

B/ la relative par « que » complète un nom .

Ex :-

La photo que je regarde est belle.

Selon le dictionnaire Larousse "que" introduit

→ une complétive d'objet , sujet ou attribut ,ou complément d'un nom ou d'un adjectif :

Je crois que tu as raison .je crains qu'il ne soit trop tard . l'idée qu'il pourrait mourir ne m'est à l'esprit.

→ une subordonné de conséquence , ordinairement en corrélation avec si, tant, tellement :

Les frais sont tels que ce n'est pas rentable.

→ une cause , après un principale exclamative ou interrogative :

Vous êtes donc bien occupé qu'on vous voit plus ?

→ le deuxième terme dans une comparaison :

Cette maison est plus ancienne que l'autre .

→ le deuxième terme d'un système temporel ou hypothétique :

A peine était –il-arrivé qu'il voulait déjà repartir.

→ l'attribut avec c'est :

C'est un monstre que cette homme .

→ une subordonnée quelconque après une coordination (et , ou , ni , etc.) :

Puisque j'ai l'affirme et que je donne des preuves , on peut me croire. Quand il fait beau et que j'ai des loisirs , je me promène ici.

→ le souhaite l'ordre , la supposition :

Que tout le monde se taise .

→ populaire introduit une incise ou , après un adverbe , une interrogative :

Viens voir , qu'il m'a dit . où qu'il est ?

- L'objet de ce chapitre était d'exposer les notions et les termes liées directement à la recherche .

Ensuite , au deuxième chapitre , le chercheur va aborder les types de discours , la distinction entre signification et sens , le thème et le rhème , la cohésion et la cohérence , l'anaphore et le subordination.

Deuxième chapitre

2-1

Les types de discours .

2-2

Le discours politiques .

2-3

La distinction entre la signification et le sens

2-4

Thématisations et progression thématique

2-5

La cohésion et la cohérence

2-6

La notion de l'anaphore et ses types

2-7

Le subordination

A propos de ce chapitre qui concerne du contexte de notre travail , nous saurons les types de discours , la distinction entre signification et sens, la notion de thème et de rhème, la cohésion et la cohérence , l'anaphore et le subordination.

2.1 les types de discours

Les textes sont composés de différents types (ou formes) de discours. Le type dépend de l'intention de celui qui produit l'énoncé, du but qu'il se fixe.

Il y a six types de discours: **narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, injonctif et Informatif**

2.1.1 Le discours narratif

Dans le discours narratif, l'auteur relate une série d'évènements vécus par des personnages : c'est le récit. Pour ce faire, il peut utiliser des points de vue différents : le point interne ou le point de vue externe. Il peut choisir de raconter l'histoire en suivant l'ordre chronologique, mais il peut aussi choisir d'interrompre le récit actuel pour faire des retours en arrière ou des projections dans le futur.

Intention de l'énonciateur est de raconter une histoire

Indices grammaticaux et lexicaux :

- Temps verbaux : Présent/passé simple , Imparfait, C.C de temps ,connecteurs de temps (alors, puis, tout à coup)

Exemple : les romans, les contes.

2.1.2 Le discours descriptif

Le discours descriptif a pour but de décrire une personne, un objet, une situation, un lieu au lecteur. Dans le récit, la description permet au lecteur de mieux imaginer les personnages, les cadres de vie , les situations. Cette description peut avoir des fonctions différentes : une fonction narrative, symbolique, explicative, argumentative ou poétique.

Les temps utilisés sont souvent l'imparfait et le présent. L'auteur emploie également beaucoup d'indicateurs spatiaux (à droite, au milieu, au-dessus...)

2-1-3 Le discours explicatif

Il a pour but d'expliquer, de faire comprendre une notion, une règle, de répondre à une question, de permettre au récepteur de comprendre. Les mots employés sont clairs, précis, le discours est souvent étayé d'Indices grammaticaux et lexicaux :

- Mots exprimant la succession (*d'abord, puis, enfin*),
- Mots introduisant une explication (*en effet, C'est pourquoi...°*).

Exemple : Les règles de jeu, les recettes de cuisine, les manuels scolaires.

2.1.4 Le discours argumentatif

Le discours argumentatif est là pour convaincre, persuader le lecteur à propos d'une idée avec laquelle il n'est pas forcément d'accord au départ. L'énonciateur expose ses idées, son opinion en les argumentant, il peut également soutenir ses arguments grâce à des exemples, des citations, des références. Il utilise également beaucoup de connecteurs logiques, de figures de style comme la comparaison et la métaphore pour mieux illustrer ses arguments.

- Indices grammaticaux et lexicaux :
 - Connecteurs logiques
 - Ils articulent le discours (*en effet, mais, bien, que...*)
 - Mots exprimant une opinion (*penser que, croire...*)
 - Mots exprimant l'appréciation : il s'agit : -des termes mélioratifs ou péjoratifs, le jugement (positif ou négatif)
 - Fausses questions : Questions rhétoriques ou oratoires.

Exemple : la publicité, les articles de presse.

2.1.5 le discours Injonctif

Il a pour but d'ordonner ou de conseiller.

Indices grammaticaux et lexicaux:

- modes verbaux : Impératif, subjonctif
- Mots exprimant l'ordre, le conseil, la prière (*supplier, prier, ordonner, interdire....*)

2.1.6 *le discours Informatif*

Dans le discours informatif , l'auteur transmet des Informations , des connaissances de manière objective, sans jugement de valeur. Il utilise des Faits, chiffres , Statistiques, et typographie par paragraphes, avec des titres.

Dans l'énonciation : emploi dominant de la 3ème personne.

- Indices grammaticaux et lexicaux :-
 - Termes techniques (scientifiques, artistiques)
 - vocabulaire spécialisé
 - Présent de vérité générale

Par avance , notre corpus parle de discours politique , c'est pour cela , nous rappelons la définition de discours politique est ses genres :

2.2 *le discours politiques*

Le discours dit politique est, au sens restreint, une forme de la discursivité par laquelle un locuteur (individuel ou collectif) poursuit l'obtention du pouvoir.

Par cette définition, nous tendons à faire du discours politique un discours du pouvoir. Cette façon de le concevoir peut être expliquée par le fait de son importance dans la lutte pour l'accession au pouvoir. Il est difficile, en effet, d'envisager une lutte politique sans discours politique.

Mais d'un point de vue plus large, le discours politique peut être approché tout simplement comme une parole publique sur la chose publique.

En ce sens, toute forme d'expression qui prend pour objet le mode de gestion des institutions publiques, les personnalités politiques, les différents pouvoirs de l'État, les questions d'intérêt public dans une société relève du discours politique. C'est donc un discours qui témoigne de la préoccupation de l'homme par rapport à la gestion de la cité.

Aussi, une définition qui me semble opérationnelle en analyse du discours est-ce celle de Giglione (1989) qui voit le discours politique comme un "*discours d'influence produit dans un monde social*", et dont le but est "*d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire*" (p.9).

Le discours politique apparaît alors comme un lieu de combat entre les citoyens et l'État, entre les forces politiques, entre l'État et les forces politiques. C'est par son biais que les citoyens tentent de définir et redéfinir la situation sociale et politique.

Le discours politique est un genre très ancien qui semble avoir vu le jour dans la Grèce classique et qui prit son essor dans la Rome cicéronienne à une époque où la parole publique était devenue un instrument de délibération et de persuasion juridique et politique.

Mais comme genre, le discours politique n'offre pas de structure compositionnelle particulière; seul son ancrage dans le social permet sa prise en compte en tant que tel.

Contrairement à ce que nous croyons trop souvent, la spontanéité ne préside pas au déploiement du discours politique. Clichés, lieux communs, symboles et stratégies de captation interpellant l'interlocuteur en complice, voilà son secret.

S'il est difficile d'inventorier tous les traits caractéristiques du discours politique, on ne doit jamais oublier ces traits fondamentaux qui font de lui un discours particulier.

- Il est **théâtral**, c'est-à-dire, il est davantage une mise en scène où l'on se donne en spectacle.

- Il est **mythique**, c'est-à-dire, il ne jure que par le travestissement du réel et la projection d'un monde d'illusions.

2.2.1 Typologies de discours politique

Il existe trois types de discours politique qui sont : le discours **délibératif**, le discours **judiciaire** et le discours **épidictique**.

2.21.1 le discours délibératif

Le discours délibératif vise la réalisation d'une action, c'est-à-dire, ce qu'il faut faire ou ce qu'il ne faut pas faire. L'énonciateur voudrait amener son public à prendre une décision, à penser ou à agir comme il entend. Il s'agit d'un discours exhortatif. Il est également un discours persuasif par excellence.

Il correspond aux grands discours idéologiques qu'il soit de nature politique ou religieuse.

2.2.1.2 le discours judiciaire

Le discours judiciaire vise, quant à lui, les actes d'accusation et de défense. Il consiste à savoir, au cours d'un procès par exemple, si l'accusé a accompli ou pas un acte injuste déterminé. Il émerge beaucoup plus dans les tribunaux. Cependant, on peut aussi le rencontrer toutes les fois que le récepteur occupe un poste d'autorité par rapport à l'émetteur. C'est l'exemple des employés devant l'employeur.

2.2.1.3 le discours épидictique

Le troisième type constitue le discours épидictique. Il montre, devant les auditeurs, ce qui est beau, digne d'imitation et ce qui est laid donc à éviter dans les actes d'un individu ou dans un groupe social. Il se rapporte ainsi non seulement au discours d'éloge ou de critique, mais il se veut aussi un acte démonstratif.

2.3 la distinction entre la signification et le sens

Selon le dictionnaire Larousse, le sens est (*Chacune des fonctions psychophysiologiques par lesquelles un organisme reçoit des informations sur certains éléments du milieu extérieur, de nature physique (vue, audition, sensibilité à la pesanteur, toucher) ou chimique (goût, odorat)*)

Par apparte de la signification (*ibid*) : « *Notification par huissier d'un acte de procédure ou d'une décision judiciaire* »

Le sens et la signification sont des notions utilisées en persévérance .

La distinction, considérée fondamentale par les théories sémantiques entre la signification et le sens, doit être à sa juste place. Il existe, en effet, une affinité certaine entre signification et sens, mais il convient de les distinguer parce qu'ils n'expriment pas exactement la même intention.

nous essaierons de présenter les principes que pose l'emploi de tel ou tel terme à travers une remontée qui traverse toute l'histoire de la linguistique et les théories du sens et de la signification.

La question du sens et de la signification est au centre de toute réflexion linguistique et sémantique. Benveniste affirme dans *PLGI* et *II* que signifier est au fondement de tout et que c'est le langage qui est doté de cette faculté de signifier avant même de servir à communiquer.

En effet, depuis Dumarsais, Saussure et Peirce jusqu'aux débats les plus récents, la dissociation des concepts de sens et signification est coutumière dans les théories sémantiques. En témoignent de ce besoin les nombreux travaux (essais, thèses, mémoires, articles, etc.) consacrés à la définition, et par voie de conséquence, à la distinction des notions en question, nous pouvons, de ce fait, citer, tout d'abord, la distinction entre sens et signification qui remonte à l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert :

« La signification est le continu d'un mot isolé, tandis que le sens est le contenu d'un mot dans le contexte d'une expression ou phrase. La distinction intervient donc ici sur les niveaux de la description (mot ou texte). "C'est une règle des plus communes du raisonnement, que, lorsqu'au commencement du discours nous avons donné à un mot une certaine signification, nous ne devons pas lui en donner une autre dans la suite du même discours" (Du Marsais, Œuvres, t. IV, p. 237.) Pour Nicolas Beauzée, la signification est le sens propre (primitif et fondamental), le sens renvoie aux acceptions qui en dépendent ».

Cependant, il n'y a pas de consensus et les deux mots recouvrent des définitions différentes selon les écoles linguistiques.

Pour Ferdinand de Saussure, la signification est une relation interne au signe qui réunit le signifiant au signifié. Le sens d'un signe linguistique est constitué par la représentation exaltée par ce signe lorsqu'il est énoncé. Le sens réside dans la coexistence entre pensée et sons.

Oswald Ducrot présente la signification comme le sens sémantique, et le sens comme le sens pragmatique.

Il en ressort de ces définitions que la signification est la valeur sémantique d'une phrase décodée de manière littérale. Le sens est la valeur sémantique d'un énoncé dans un contexte, avec un locuteur et un allocutaire.

Pour illustrer, nous avançons l'exemple suivant :

La phrase *je t'aime* a comme signification que je éprouve de l'attirance pour *tu*. Or, cette même phrase gravée sur un mur, est censée être ambiguë du fait que la

désignation des deux protagonistes est difficile sinon impossible. Ils sont absents de la situation d'énonciation, autrement dit, le locuteur et son allocataire ne sont pas là pour assumer le propos. Si tel est le cas, Le Co(n)texte joue le rôle d'un filtre qui sélectionne à travers un nombre limité de significations, le sens de l'élément linguistique .

François Rastier qui place la situation de communication au centre de ces recherches, voit la signification comme une propriété du signe (grossièrement appelé aussi mot), elle concerne les relations entre le signifiant et le signifié ou entre le concept et le référent, alors que le sens est une propriété du texte, il concerne le parcours entre contenu et expression. Ce sémanticien envisage qu'il existe des interactions entre la signification et le sens.

Dès que nous l'abordons les études sémantiques, nous nous trouvons confronté, à un moment ou à un autre, au problème du Co(n)texte. Quoiqu'il en soit, la tradition occidentale retient deux façons principales de définir le contenu linguistique:

1. La signification est comprise comme relation entre les plans du signe (signifiant, signifié) ou les corrélats du signe (concept, référent). Même orientée, cette relation reste invariante, typée, susceptible d'une expression dialectique.

2. Le sens est défini comme parcours entre les deux esquisses du texte (contenu et expression), et au sein de chaque esquisse un parcours est, un processus dynamique, soumis à des substances éphémères selon les situations singulières et les pratiques codifiées. Dans ce cas, le sens n'est pas procuré et présenté, mais découle du parcours interprétatif.

Cette disposition prophétise que le sens sémantique signification selon la conception de Ducrot est premier et que le sens pragmatique sens est second. En d'autres mots, l'élément linguistique a une signification première qui se modifie suivant le Co(n)texte.

Bien évidemment cette position n'a pas manqué d'être critiquée. Elle accorde la part belle à la sémantique et considère que le sens (pragmatique) est un sens additionnel ou encore émotif (par opposition à descriptif).

Ce point de vue cherche à établir l'existence d'un aspect sémantique qui serait la valeur commune à toutes les occurrences. Dans tous les cas, la signification est définie comme une forme stable, autonome ou peu dépendante des

contextes, alors que le sens varie selon les contextes, et il n'est pas défini corrélativement à un signe isolé.

Bien au-delà des questions terminologiques, la distinction entre signification et sens permet de mettre en relief une autre opposition qui intéresse les paliers de la description : nous parlons subséquemment de la signification d'un mot et du sens d'un texte. Autrement dit, la signification est une propriété assignée aux signes, et le sens une propriété des textes

Toutes ces propositions convergent vers une refondation herméneutique de la sémantique, et, à partir de thèses qui intéressent le palier du signe et celui du texte : un signe n'est qualifié que par un parcours interprétatif. Aussi, aucun signe n'est par lui-même référentiel, inférentiel ou différentiel mais il est au centre d'une triple conceptualisation à savoir, référentielle « *qui résulte du langage qui consiste à rendre compte de la réalité à travers le filtre de l'expérience humaine. Tout signe renvoie à cette réalité construite comme perception signifiante de la réalité* », structurelle qui « *résulte de l'activité du langage qui consiste à intégrer à l'intérieur de lui-même les relations d'opposition de combinaisons que les signes entretiennent entre eux pour assurer la cohérence syntaxique et sémantique* » et situationnelle qui « *résulte de la position du sujet parlant dans l'acte de communication, c'est-à-dire des relations que celui-ci entretient avec son interlocuteur et les données de la situation d'énonciation. Tout signe dépend donc de ses conditions d'emploi* ».

Dans ce même ordre d'idées, Shvejcer déclare qu'entre la signification et le sens il y a une barrière infranchissable. Le sens est la signification d'une unité linguistique ajustée dans un discours.

Ainsi, cette différenciation entre sens et signification acquiesce de rendre compte des différentes lectures d'un texte, qui changent selon les lecteurs et les différents contextes, historiques, sociologiques, culturels.

Nous pouvons conclure ce débat par une identification générale de signification et sens, prise de la synthèse des définitions précédentes. La signification reste souvent appropriée à la compréhension du concept signifié par le mot, et opposée à l'extension. Or, le sens varie pour chaque énoncé, selon le lieu, le temps, les interlocuteurs, l'objet visé.

La sémantique interprétative prend pour objet le texte, plutôt que le signe, et définit le sens comme interprétation

2.4 thématisations et progression thématique

Dans un texte , il y a un rappel permanent de certains éléments , assurant ainsi sa cohérence , de même qu'il y a un apport de nouvelles informations pour assurer sa progression , celle-ci concerne deux niveaux interdépendants : le niveau phrastique où nous parlons habituellement des notions de thème et de rhème tandis qu'au niveau textuel nous évoquons la notion de progression thématique .

2.4.1 la notion de thème et de rhème

Dans le dictionnaire Larousse , le thème est (*Sujet, idée sur lesquels portent une réflexion, un discours, une œuvre, autour desquels s'organise une action*), et le rhème est *et le rhème est information servant à préciser le thème*)

Selon les études sur la FSP (Functional Sentence Perspective FSP), « *la phrase est considérée comme un message organisant l'information et la communication , d'où l'expression de dynamique communicative* » (J. Fîrbas, 1966).

Selon Fîrbas, chaque « groupe » linguistique est porteur, en fonction de sa place dans la phrase, d'un degré de « dynamique communicative », augmentant dans le sens de gauche à droite de la phrase.

Nous exposons ici des relations de début et de fin de la phrase ; le thème (Th) est l'élément le plus à gauche , qui est considéré comme élément connu et qui porte un faible degré de dynamique communicative . et en plus de cela ; l'élément le plus à droite est qualifié de rhème (Rh) , ceci est considéré comme élément nouveau qui est qualifié de porteur d'une forte dynamique communicative ou qui porte plus de développement de la communication .

Exemple :

Sara (Th) parle français(Rh) .

Les thèmes et les rhèmes peuvent se trouver ensemble dans une seule phrase .l'élément qui est à droite , est appelé thème propre (Thp) et celui qui vient à gauche est appelé rhème propre(Rhp) ; les autres et rhème sont désignés par (Th1,Th2,...) ou (Rh1, Rh2,...).

Il y a un autre niveau d'organisation de la phrase en tant que message , qui conduit au niveau de thématisation ou de rhématisation.

La répartition de (Th /Rh) , nous permet d'avoir de divers choix au niveau syntaxiques : ainsi nous arrivons à bien distribuer de l'information et au degré de dynamique communicative .

Selon B. Combettes (1978 : 76) « *la situation est, en fait, plus complexe ; il est relativement simpliste de diviser toujours la phrase en deux et de penser que, dans toutes les phrases, on aura, très nettement une partie thématique et une partie rhématique* ».

Toutes ses opérations (thème et rhème) que nous venons de les voir, c'est au niveau de la phrase. Mais si nous progressons vers le niveau textuel, nous allons voir une autre notion qui vient de s'imposer; celle de la progression thématique.

2.4.2 progression thématique

Nous parlons du niveau textuel, où la phrase prend force et soutien par rapport de nouvelles informations sur un élément déjà donné et continu.

Les enchaînements des faits et des informations au sein de la phrase sont appelés et connus sous le nom de progression thématique .

Le thème joue un rôle constructif. Lorsqu'il est mis à place au sein du texte.

Point de vue de la cohésion, un texte est considéré comme un ensemble de thème. Et du point de vue de la progression, les ensembles de thème(s), avec un (des) rhème(s), assurent l'apport de nouvelles informations.

Nous allons donner les principaux types de progression thématique: selon B.Combettes (1977)

2.4.2.1 *Progression linéaire*

Le rhème de la phrase antérieure devient le thème de la phrase qui suit, ce type de progression est utilisé dans les explicatifs et argumentatifs. Voir le schéma suivant:

- 1- Phrase 1: Th1 \longrightarrow Rh1
- 2- phrase 2: Th2(=Rh1) \longrightarrow Rh2
- 3- phrase 3 : Th3(=Rh1) \longrightarrow Rh3, etc.

Exemple: (la fleuriste(Th1) revient des halles (Rh1). Où elle(Th2=Rh1) a acheté 6 bottes de 25 roses chacune. Elle (Th3=Rh2) revend les roses à la pièce(Th3).

2.4.2.2 *Progression à thème constant*

Il est considéré comme l'élément le plus élémentaire. Et il reprend un même élément en position thématique de phrase en phrase :

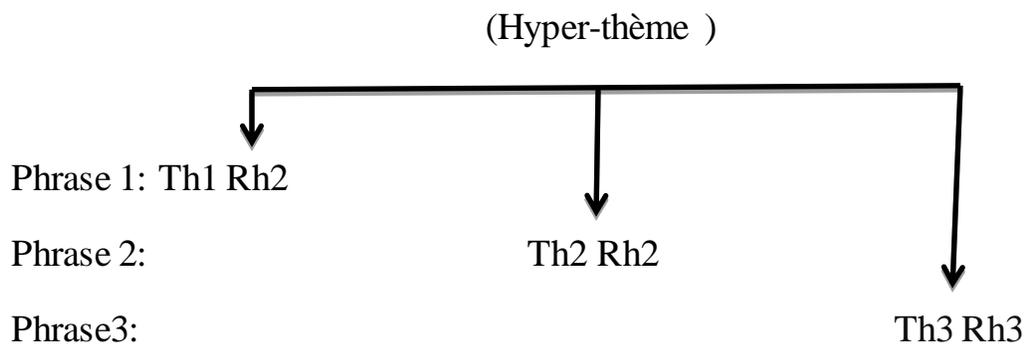
- 1-Th1 \longrightarrow Rh1
- 2-Th1 \longrightarrow Rh2
- 3-Th1 \longrightarrow Rh3

Exemple:

«Le président Chirac (Th1) s'est rendu en Asie (Rh1). Il (Th1) a d'abord visité le Japon (Rh2). Le chef d'Etat français (Th1) s'est dirigé ensuite vers la Chine (Rh3)

2.4.2.3 *Progression à thème éclaté ou dérivées*

Cette notion est considérée comme la plus complexe, où les divers thèmes sont dérivés d'un hyper-Thème qui est utilisé dans les énumérations et les descriptions.



Exemple :-

« l'Université du Soudan (hyper-thème) est magnifique (hyper-rhème). Les classes (Th1) sont confortables (Rh1). Ses employés (Th2) sont bons (Rh2). Ses jardins(Th3) sont soigneusement (Rh3) » ;

2.5 la cohésion et la cohérence

2.5.1 La cohérence

Selon le dictionnaire LAROUSSE (ibid), la cohérence est : «*une Propriété de ce qui est cohérent, logique interne d'un discours, d'une idée, d'un acte, etc. ; qualité d'une personne, d'un groupe cohérents : Son discours manquait tellement de cohérence qu'il était difficile à suivre. »*

La cohérence, c'est la liaison, le rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles, c'est l'absence de contradiction. Elle correspond au niveau sémantique et informationnel.

2.5.1.1 Cohérence textuelle ou discursive

- L'enchaînement des phrases du texte doit produire un message précis dans une situation d'énonciation donnée. Celui-ci doit être compréhensible par le destinataire.
- Les éléments qui constituent le message ne doivent pas présenter de distorsion.
- Il doit y avoir adéquation entre la forme écrite et l'objectif à atteindre dans la situation d'énonciation donnée.

2.5.2 La cohésion

Dans le dictionnaire Robert de poche , (2006 :139), « *la cohésion est une caractéristique d'un uni, harmonieux »*.

La cohésion tient au fait que les éléments grammaticaux aillent ensemble.

Elle correspond au niveau grammatical et textuel.

Les deux niveaux sont nécessairement en interaction.

2.5.2.1 Les éléments permettant une cohésion du texte sont

- L'aspect du texte conforme un usage socialisé. (mise en page, organisation)
- La ponctuation qui facilite la lecture.

- La construction dynamique en paragraphe avec des indicateurs de portée différente. (exemple : « le mois suivant, ... » concerne le texte jusqu'à l'apparition d'un nouvel indicateur de temps).
- L'utilisation des connecteurs soulignant les articulations de cette dynamique.
- Le système des temps verbaux maîtrisé. Il nécessite un apprentissage important
- L'utilisation d'une ou plusieurs chaînes substitutives.
- La progression thématique (chaque phrase s'appuie sur un élément qui précède pour faire progresser l'information).
- Pour déboucher sur la cohérence, il faut travailler sur ces éléments.

Selon HAMID MOHAMMED A ,(2009 : 72) « *la cohésion est mise en rapport avec la linéarité du texte, les enchaînements entre les propositions et les moyens formels dont dispose «l'émetteur» pour assurer ces enchaînements. Quant à la notion de cohérence, elle est considérée dans une perspective plus large, mettant l'accent sur l'importance du rôle du «récepteur» du texte. »*

M.A.K. Halliday et R. Hasan analysent, dans *cohésion in English* (1976), des marques linguistiques permettant à un «récepteur» de reconnaître «un texte» dans une suite de phrases.

Ils montrent les liens de cohésion intra- et inter-phrastique, notamment les procédés employés pour établir des liaisons entre des informations anciennes et des informations nouvelles. Ces procédés, soit grammaticaux soit lexicaux, sont classés en cinq rubriques: référence, substitution, ellipse, conjonction et cohésion lexicale.

La cohérence, dépendant aussi du sujet-interprétant, résulte «*certes, des enchaînements linéaires mais aussi des contraintes qui portent sur l'ensemble de la séquence: ce que l'on appelle la dimension configurationnelle*» (D. Maingueneau, 2003:181).

2.6 La notion d'anaphore

Dans le dictionnaire Larousse (ibid) , la notion d'anaphore est « *Reprise du même mot au début de phrases successives* » .

Selon HAMID MOHAMMED A ,(2009 :86) « *L'anaphore représente un phénomène de dépendance interprétative entre deux unités dont l'une ne peut pas recevoir de sens sans être mise en relation avec l'autre* »

Comme le précise Reichler Beguelin (1988 :17) « *l'anaphorique qualifie un segment d'énoncé (le plus souvent un pronom ou un syntagme nominal défini ou démonstratif) dont l'interprétation nécessite le recours à un autre segment, précédemment actualisé dans la chaîne discursive* ».

D'après G. Kleiber (1993:22). Il existe deux conceptions de l'anaphore : conception textuelle et conception cognitive.

Dans la première conception , l'anaphore est définie une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression mentionnée dans le texte généralement appelée son antécédent .

A la deuxième conception de l'anaphore, la conception cognitive, elle s'appuie sur le critère de saillance préalable comme le précise G. Kleiber (1993 :25) : le référent est déjà connu de l'interlocuteur dans la mémoire immédiate, c'est dire que la saillance préalable est rendue possible grâce au contexte situationnel ou aux connaissances partagées par les Co-locuteurs.

Dans les deux conceptions de l'anaphore, l'identification de l'antécédent dépend soit des règles sémantiques et syntaxiques de construction de phrases (accord en genre, en nombre, position référentielle, proximité des données thématiques), soit du principe de pertinence. (*Ibid.*)

2.6.1 les types d'anaphore

Il existe plusieurs types d'anaphore, comme :-

2.6.1.1 L'anaphore pronominale où le référent est un syntagme nominal et l'anaphorique est un pronom .

Exemple : *Pierre* avait très faim. *Il* n'avait pas pris son petit déjeuner.

2.6.1.2 L'anaphore lexicale

L'expression anaphorique est un groupe nominal ; le nom tête de l'expression anaphorique doit entretenir une relation de synonymie ou d'hyponymie avec l'antécédent. Cette relation se situe au niveau de la langue ou la relation entre anaphorique et antécédent est construite par le discours.

- Exemple : **Un enfant** a été retrouvé par des promeneurs. **Le garçon** était signalé disparu depuis deux jours ;
- Exemple : **Fabien** a encore perdu son vélo. **L'imbécile** avait oublié de le rattacher.

2.6.1.3 L'anaphore associative

Il s'appuie sur la conceptualisation de l'anaphore lexicale où l'antécédent est relié à l'anaphorique par une relation de type partie-tout.

- Exemple : J'ai dû réparer **ma voiture**. **Les freins** étaient catastrophiques.

2.6.1.4 L'anaphore adverbiale

Il consiste en la reprise d'une expression par un adverbe.

- Exemple : Je me suis rendu à **la foire mensuelle**. **Là** je n'ai trouvé aucune chose intéressante.

2.6.1.5 Une anaphore coréférentielle

Il est appelée coréférentielle lorsque les deux expressions mises en jeu renvoient au même référent.

- Exemple : **Un homme** a déposé ce paquet pour toi. **Le monsieur/il** était venu avant l'ouverture du magasin.

2.6.1.6 L'anaphore divergente ou indirecte

L'anaphore est qualifiée de divergente ou indirecte ; quand les séquences ne renvoient pas au même référent .

- Exemple : J'ai nettoyé **ma voiture**. Est-ce que tu as pensé à **la tienne**.

2.6.1.7 L'anaphore fidèle

Il se définit comme une reprise sémantico-lexicale de l'antécédent avec simple changement de déterminant (Un chien... Le chien). elle est par opposition *infidèle* lorsque l'anaphorique est lexicalement différent de l'antécédent (Un chien... L'animal)..

2.6.1.8 L'anaphore conceptuelle ou résomptive

L'anaphore est conceptuelle ou résomptive quand l'expression anaphorique résume le contenu de l'antécédent.

- Exemple : Les joueurs de XV de France avaient battu les Gallois. *Cette victoire* les a qualifiés pour le quart de finale de la Coupe des nations.

2.6.1.9 L'anaphore présuppositionnelle

L'anaphore présuppositionnelle où la seconde expression présuppose une identité référentielle avec la première.

- Exemple : *Nicola Sarkozy* a tenu une réunion avec les syndicats. *Le président* a fait plusieurs promesses

Donc , L'anaphore est l'un des procédés importants qui contribuent à la cohésion et à la perception d'une unité globale dans le texte. La reprise d'éléments de phrase en phrase permet d'opérer des liens entre les différents constituants de la matière textuelle. C'est dans ce sens qu'anaphore et progression thématique orientent et contrôlent deux contraintes importantes, reprise et progression (information nouvelle/ information ancienne) sur lesquelles dépend largement la perception du texte en tant qu'ensemble dont les parties se tiennent et qui progresse car apportant constamment de nouvelles informations.

2.7- la subordination

Si nous parlons de subordination ,donc nous parlons de la phrase complexe qui est :

Constitué de deux propositions minimum. Chaque proposition contient un verbe conjugué.

La subordination est donc l'un des modes de composition de la phrase complexe. Elle peut se définir comme un rapport hiérarchique.

La subordination établit un lien de dépendance entre une proposition subordonnée et une proposition principale

La proposition subordonnée dépend toujours d'une autre proposition et qui est souvent rattachée à cette dernière par une conjonction de subordination, un pronom relatif, un adjectif relatif, un pronom interrogatif ou un adjectif interrogatif.

2.7.1 Les subordonnées complétives

Ces subordonnées sont dites essentielles, car elles occupent dans la phrase des fonctions fondamentales C.O.D, C.O.I, sujet, attribut du sujet. On ne peut pas les supprimer.

2.7.1.1. La subordonnée conjonctive introduite par « que »

a) Termes introducteurs : conjonction de subordination que ou à ce que et de ce que.

b) Fonctions : sujet, attribut du sujet, C.O.D, C.O.I

Exemples :

Que tu partes est impossible. (Sujet de « est »)

Le bonheur de Luc est que je fasse de la voile avec lui. (Attribut du sujet « le bonheur de Luc »)

Je crois qu'il va pleuvoir. (COD de « crois »)

Je m'attends à ce qu'il réagisse. (COI de « attends »).

c) Modes : Ces propositions subordonnées peuvent être à différents modes :

- **à l'indicatif** quand l'action qu'elle exprime est considérée comme certaine.

- **au subjonctif** quand la subordonnée est sujet, ou qu'elle exprime le doute ou la réussite.

- **au conditionnel** lorsque l'action qu'elle évoque est irréaliste.

Exemples :

Pierre avoue qu'il a perdu au poker. (Indicatif : action certaine)

Il est douteux que cette affaire réussisse. (Subjonctif : doute)

Nous pensions que Marie viendrait. (Conditionnel : irréel)

2.7.1.2 . La subordonnée interrogative indirecte

La subordonnée interrogative indirecte est amenée par un verbe qui exprime **l'interrogation ou l'ignorance** (ignorer, se demander, dire, ne pas comprendre, ne pas savoir, ...)

a) Termes introducteurs : termes interrogatifs comme **qui, que, ce que, ce qui, de quoi, de qui, où, quand, quel, quelle ...**

Exemples :

Je me demande qui a crié. J'ignore ce qui se passe. On se demande s'il partira.

Je ne sais pas de quoi vous parlez.. J'ignore quelle chemise il porte. Dis où il va.

b) Fonction : toujours COD du verbe de la principale

2.7.1.3 . La subordonnée infinitive

La subordonnée infinitive est introduite par **des verbes de perception** (voir, regarder, entendre, sentir ..., par certains verbes comme **laisser, envoyer, faire** et par le présentatif **voici**).

a) Formation : La proposition infinitive a pour noyau **un verbe à l'infinitif qui a son sujet propre**, un GN ou un pronom.

Exemples :

J'entends Denis entrer. Je l'entends entrer. Je vois les enfants partir. Je les vois partir. Voici venir le printemps.

b) Fonction : COD du verbe de la principale.

2.7.2 *Les subordonnées relatives*

2.7.2.1. *La subordonnée relative avec antécédent:*

La proposition relative est introduite par **un pronom relatif simple** : qui, que, dont, quoi ou **composé**: lequel, duquel, auquel. Ce pronom relatif reprend un **antécédent exprimé dans la principale**.

a) Fonctions du pronom relatif : **sujet, COD, COI, complément du nom ou complément circonstanciel**

dans la subordonnée.

b) Fonction de la subordonnée relative : **complément de l'antécédent**. Elle sert d'expansion à l'antécédent.

Exemples :

Mon oncle raconta une histoire dont je rêvai la nuit.

L'homme qui vient est célèbre.

2.7.2.2. *La relative sans antécédent*

Cette tournure est souvent employée dans les maximes ou les proverbes. **Attention**, cette relative ne peut pas être supprimée.

a) Termes introducteurs : **qui, quoi** ou **quiconque**

b) Fonctions : **sujet, attribut, COD, COI**

Exemples :

Qui ne dit mot, consent. Qui dort, dîne.

2.7.2.3. *La relative indéfinie*

a) Termes introducteurs : locution composée de **ce** et d'un pronom relatif **qui, que, dont**. **Attention**, cette relative ne peut pas être supprimée.

b) Fonctions : **sujet, COD ou COI**

Exemples :

Ce qui se dit est faux. (Sujet de « est »)

Fais ce que veux. (COD de « fais »)

Ne vous fiez pas à ce qu'on dit. (COI de « fiez »)

2.7.3 Les subordonnées circonstancielles

Certaines propositions subordonnées jouent le rôle des différents compléments circonstanciels.

2.7.3.1. La subordonnée participiale

La subordonnée participiale est constituée d'un **participe passé qui a son propre sujet**. On l'emploie pour indiquer une **circonstance de l'action : temps, cause ...**

Exemples :

Le repas étant terminé, les convives se séparèrent. (temps)

Ayant fourni un effort prolongé, l'athlète est fatigué. (cause)

La réunion annulée, je peux rentrer. (cause)

2.7.3.2 Les subordonnées circonstancielles de temps

Elles peuvent exprimer une action **antérieure, simultanée ou postérieure** à l'action de la principale.

Exemples :

- **Avant qu'**il ne vienne, nous jouons aux cartes.

(L'action de la subordonnée se passe après celle de la principale : postériorité.)

- **Après qu'**il a mangé, il va dormir.

(L'action de la subordonnée se passe avant celle de la principale : antériorité.)

- **Pendant que** les enfants dorment, nous travaillons.

(Les deux actions se passent en même temps : simultanéité.)

- *Tableau des principales conjonctions de subordinations et locutions conjonctives de temps*

Simultanéité	Antériorité	Postériorité
Pendant que, tandis que, comme, au moment où, quand, lorsque, alors que, en même temps que, tantque, aussi longtemps que, cependant que, chaque fois que, toutes les fois que	Après que, depuis que, en attendant que, d'ici que,	Avant que, jusqu'à ce que, dès que, une fois que, depuis que, aussitôt que, sitôt que, quand , lorsque

2.7.3.3. *Les subordonnées circonstancielles de cause, de but et de conséquence, d'opposition, de concession, de condition*

- **Tableau des principales conjonctions ou locutions conjonctives**

Cause	But	Conséquence	Opposition	Concession	Condition Ou hypothèse
Parce que, puisque, comme, sous prétexte que, étant donné que, vu que ...	Pour que, afin que ,de crainte que, de peur que ...	De sorte que, au point que, si bien que, tant ... que, tellement ...que, de façon que, de sorte que...	Alors que, tandis que, cependant que, sans que...	Bien que, quoique, sans que ...	Si, à la condition que, pourvu que, à supposer que, pourvu que, à moins que, soit que, au cas où, dans l'hypothèse où...

Exemples :

Il est parti parce qu'il s'ennuyait. (Cause)

Nous travaillons afin que nos résultats s'améliorent. (But)

*Notre voisin est malade au point qu'il n'est plus capable de se lever.
(Conséquence)*

*Alors qu'elle est supposée être fatiguée, nous l'avons vu danser toute la nuit.
(Opposition)*

Bien qu'il ait reconnu ses qualités, il n'a pas apprécié ce spectacle. (Concession)

Si tu viens en vacances avec moi, nous ferons faire du ski nautique. (Condition)

Au deuxième chapitre ,nous avons illustré sur les types de discours , la distinction entre signification et sens ,la thématisations et la progression thématique, la cohésion et la cohérence , l'anaphore et le subordination.

A la troisième chapitre, nous allons savoir les points principaux dans la vie de l'ex- -président de la république française, Jacques CHIRAC .

Puis , le chercheur va faire l'analyse syntaxique et sémantique de "que". Aussi , La progression thématique et l'anaphore au discours. et l'analyse de test.

Troisième chapitre

3-1

La biographie du Jacques CHIRAC

3-2

La reprise anaphorique de discours

3-3

La progression thématique de discours

3-4

L'analyse syntaxique de "que" dans le discours

3-5

L'analyse de test et l'analyse sémantique de "que"

3-6

Bilan de l'analyse des résultats

Dans ce chapitre, d'un part , nous allons savoir la biographie de l' ex - président de la république française M. Jacques CHIRAC .à l'autre part, nous appliquerions certains moyens d'analyses qui sont reliés directement à la recherche et qui vont nous aider à aboutir à un bon résultat utile pour la recherche. Aussi, pour faire une progression de la science et d'approfondir les connaissances dans le domaine particulier de savoir humain sur l'analyse sémantique et syntaxique.

Nous avons remarqué que Les étudiants de master de l'Université du Soudan de Sciences et de Technologie affrontent des difficultés de faire une analyse sémantique ou syntaxique ,et ils n'arrivent pas à les distinguer. Pour traiter ce problème, le chercheur a préparé un test sur le discours de la laïcité et se l'adressait aux étudiants de master, de l'Université du Soudan de Sciences et de Technologie pour bien savoir combien-t-ils prouvent faire l'application d'analyse sémantique dans un discours .Leur méthode de l'analyse sémantique qu'ils l'étudiaient à l'Université du Soudan de Sciences et de Technologie, est la grammaire méthodique du français de RIEGEI MITAL ,2009.

Comme nous avons dit que notre recherche tourne autour la valeur sémantique de "quë . pour cela , le chercheur a choisi un corpus qui est un discours prononcé au palais de l'Elysée, mercredi 17 décembre 2003 par M. Jacques CHIRAC l'ex-président de la république française, relatif au respect du principe de la laïcité dans la république française.

Nous avons choisi ce corpus pour faire l'application de l'analyse sémantique de (que) qui a formulé environs quarante-cinq fois dans ce discours. parmi eux , le chercheur a choisi certains paragraphes qui se composent de "que" , pour faciliter notre analyse .ils sont dix paragraphes :

1/ « *Dans notre République, chacun est respecté dans ses différences **parce que** chacun respecte la loi commune. »*

2/« *Notre drapeau, notre langue, notre histoire : tout nous parle de ces valeurs de tolérance et de respect de l'autre, de ces combats, de cette diversité qui font la grandeur de la France. Cette France, celle qui se*

bat pour la paix, pour la justice, pour les droits de l'homme, nous en sommes fiers. Nous devons la défendre. **Plutôt que** de la remettre en question, chacun doit prendre la mesure **de ce qu'**elle lui apporte et se demander **ce qu'**il peut faire pour elle ».

3/« C'est **pour que** la France reste elle-même **que** nous devons aujourd'hui répondre aux interrogations et désamorcer les tensions qui traversent notre société ».

4/« **Bien que** porteuse de chances nouvelles, la mondialisation inquiète, déstabilise les individus, les pousse parfois au repli.

5/ En conscience, j'estime **que** le port de tenues ou de signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse doit être proscrit dans les écoles, les collèges et les lycées publics ».

6/ « Les signes discrets, par exemple une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima, resteront naturellement possibles. En revanche les signes ostensibles, c'est-à-dire ceux dont le port conduit à se faire remarquer et reconnaître immédiatement à travers son appartenance religieuse, ne sauraient être admis. Ceux-là -le voile islamique, **quel que** soit le nom **qu'**on lui donne, la Kippa ou une croix manifestement de dimension excessive- n'ont pas leur place dans les enceintes des écoles publiques. L'école publique restera laïque »

7/« Pour cela une loi est évidemment nécessaire. Je souhaite **qu'**elle soit adoptée par le Parlement et **qu'**elle soit pleinement mise en œuvre dès la rentrée prochaine. Dès maintenant je demande au Gouvernement de poursuivre son dialogue, notamment avec les autorités religieuses, et d'engager une démarche d'explication, de médiation et de pédagogie. »

8/ « Nous ne pouvons pas accepter **que** certains, s'abritant derrière une conception tendancieuse du principe de laïcité, cherchent à saper ces acquis de notre République **que** sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes. Je le proclame très solennellement : la République s'opposera à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche, à tout ce qui exclut ! La règle, c'est la mixité **parce qu'**elle rassemble, **parce qu'**elle met tous les individus sur un pied d'égalité, **parce qu'**elle se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion. »

9/ « Sachons transformer les interrogations d'aujourd'hui en atouts pour demain. En recherchant résolument l'unité des Français. En confirmant notre attachement à une laïcité ouverte et généreuse telle que nous avons su l'inventer année après année. En faisant mieux vivre l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité. En menant résolument le combat pour les droits des femmes. En nous rassemblant autour des valeurs qui ont fait et qui font la France ».

10/ « C'est ainsi que nous resterons une Nation confiante, sûre, forte de sa cohésion. C'est ainsi que nous pourrons réaffirmer l'ambition qui nous rassemble de bâtir, pour notre pays et pour nos enfants, un avenir de progrès et de justice. »

Nous allons savoir la progression thématique et la reprise anaphorique aux paragraphes que nous avons choisi de discours .aussi , nous allons faire une analyse syntaxique de "quë .enfin , nous allons faire l'analyse sémantique de "quë , en analysant le test.

Tout d'abord, le chercheur va dépendre de certains sigles des termes que nous utilisons souvent dans l'analyse:

Th = Thème.

Rh =Rhème.

Th p = thème propre.

Rh p = Rhème propre.

C= copie.

P= paragraphe .

3.1 la biographie du Jacques CHIRAC

Jacques CHIRAC est né le 29 novembre 1932 dans le 5^e arrondissement de Paris dont il sera élu conseiller de 1977. Fils de François Chirac , administrateur de société et de Marie-Louise Valette. Il s'est marié le 16 mars 1956 à Bernadette Chodron de Courcel. Ils ont deux enfants : Laurence et Claude.

Diplômé de l'institut d'études politiques de Paris et de la Summer School de l'université de Harvard (USA)

Arrière-petit-fils d'agriculteurs corréziens, petit-fils d'instituteurs, son père deviendra cadre dans l'industrie aéronautique française.

Il est un homme politique de droite fondateur du mouvement RPR, et le cinquième président de la Vième République . Elu en 1995, il fut réélu en 2002 en bénéficiant d'un vote « barrage » contre le Front National. Il fut à deux reprises Premier ministre (de 1974 à 1976 et de 1986 à 1988) (1).

3.1.1, l'entrée au gouvernement Pompidou

Jacques Chirac a fréquenté des établissements prestigieux. Après avoir achevé son lycée à Louis le Grand, il intègre Sciences Po puis l'ENA. De 1956 à 1957 .

Il a tout juste 30 ans lorsqu'il devient chargé de mission au cabinet du Premier ministre Georges Pompidou. Il est ensuite conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il commence sa carrière politique en 1965, par un poste de conseiller municipal à Sainte-Féréole en Corrèze.

Il enchaîne, de 1968 à 1974, divers mandats tantôt en Corrèze (Député UDR , Membre puis Président du Conseil Général), tantôt au gouvernement (Secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Ministre de l'Intérieur) (2).

(1) <http://www.lexpress.fr/actualite/politique/biographie-de-jacques-chirac>

(2) <http://www.linternaute.com/biographie/jacques-chirac/>

3.1.2 1976, une année décisive

Son soutien à la candidature de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 lui vaudra le poste de Premier ministre. Jacques Chirac démissionne avec grand bruit le 25 août 1976. C'est une période importante dans la carrière politique de Jacques Chirac. Il fonde cette même année le Rassemblement pour la République (RPR), ce qui contribue fortement à sa victoire aux élections municipales de Paris.

La victoire du leader du RPR contraste avec le résultat des élections municipales nationales où la gauche l'a emporté à 51,5% des suffrages.

A 45 ans, Jacques Chirac entame son premier mandat. Il sera réélu par deux fois et restera à l'hôtel de ville de Paris jusqu'en mai 1995. Cette fonction lui permettra de gagner en popularité et de jouir d'une excellente vitrine politique.

3.1.3 Une ambition : la présidence de la République

Jacques Chirac se présente à l'élection présidentielle contre Valéry Giscard d'Estaing en 1981.

Deux ans plus tard, Jacques Chirac se présente de nouveau aux élections présidentielles mais il rassemble seulement 46% des voix. Le président sortant, François Mitterrand, est réélu.

Ses rêves d'accéder au poste suprême sont exaucés en 1995, date à laquelle il bat Lionel Jospin avec 52.6% des voix. Cette victoire constitue le sommet de sa carrière politique.

3.1.4 Président des Français

Lors des élections présidentielles de 2002, c'est la surprise générale lorsque Jacques Chirac se retrouve au second tour face au leader du Front National, Jean-Marie Le Pen. Lionel Jospin, l'autre candidat pressenti, connaît une lourde défaite et annonce aussitôt son retrait de la vie politique. Jacques Chirac est réélu à 82,21% des voix au second tour. Cette réélection traduit davantage la volonté du peuple de faire barrage à l'extrême droite qu'une marque de confiance des Français envers Jacques Chirac.

Le Président choisit Jean-Pierre Raffarin comme Premier ministre. Il prend toute sa dimension d'homme d'Etat lorsqu'il refuse de soutenir George W. Bush dans l'invasion de l'Irak. Cette position lui vaut l'hostilité des médias anglais et américains (1).

(1) Ibid.

En 2005, le Président décide d'organiser un référendum pour ratifier le projet de la Constitution européenne. Plusieurs éléments dont l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne et les craintes sociales viennent perturber les débats. Le 29 mai, c'est le « non » qui est majoritaire avec 54,8 % des voix. Le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin démissionne et Jacques Chirac choisit pour le remplacer Dominique de Villepin, un de ses plus fidèles alliés.

3.1.5 Ancien président, nouveau membre du Conseil constitutionnel

Après que Villepin ait renoncé à s'opposer à Nicolas Sarkozy, et après avoir fait planer un doute sur une éventuelle nouvelle candidature, Jacques Chirac annonce qu'il soutient le candidat UMP, Nicolas Sarkozy, pour les Présidentielles de 2007. Le 6 mai, ce dernier est élu, **la passation des pouvoirs s'effectue le 16 mai.**

Après son départ de l'Élysée et suite aux soupçons d'affaires qui pèsent sur lui, la presse évoque rapidement la possibilité d'une convocation par la justice. Cependant, la rumeur est vite démentie.

Toujours est-il qu'après trente ans de carrière politique et douze ans de Présidence, **Jacques Chirac ne compte pas rester inactif ni quitter le devant de la scène. Ainsi, il crée la Fondation Jacques Chirac pour le développement durable et le dialogue des cultures**, terrain d'un nouvel engagement pour l'avenir du « bien commun ». Il devient également membre de droit du Conseil constitutionnel.

3.1.6 La déchéance

Jacques Chirac est donc membre du Conseil constitutionnel, mais n'y siège plus à partir de septembre 2011. En effet, après expertise médicale, il est certifié que l'ancien président de la République ne dispose pas de toutes ses capacités pour assister à son procès concernant les emplois fictifs de la mairie de Paris. Suite à cette annonce, Jean-Louis Debré décide que Jacques Chirac n'est pas non plus capable de siéger au Conseil. Bernadette Chirac éprouve toujours de la rancune à ce sujet, puisque les indemnités mensuelles de membre du Conseil ont été suspendues depuis ce jour ⁽¹⁾.

(1) Ibid.

3-2, La reprise anaphorique de discours

Dans cette partie , le chercheur va faire une reprise anaphorique dans certains paragraphes de discours pour découvrir son rôle à l'analyse sémantique .

*3-2-1« Dans notre **République**, **chacun** est respecté dans ses différences parce que **chacun** respecte la loi commune. »*

- **République** : est l'antécédent .
- **Chacun** : est la reprise anaphorique

Dans cette partie , le type de l'anaphore est une anaphore associative qui s'appuie sur la conceptualisation de l'anaphore lexicale où l'antécédent est relié à l'anaphorique par une relation de type partie –tout. Comme dans cette paragraphe , « chacun » est un partie de « république »

*3-2-2« Notre drapeau, notre langue, notre histoire : tout nous parle de ces valeurs de tolérance et de respect de l'autre, de ces combats, de cette diversité qui font la grandeur de la **France**. **Cette France**, **celle** qui se bat pour la paix, pour la justice, pour les droits de l'homme, nous en sommes fiers. Nous devons **la** défendre. Plutôt que de **la** remettre en question, **chacun** doit prendre la mesure de ce qu'**elle** lui apporte et se demander ce qu'il peut faire pour **elle**. »*

- (**France** → **cette France**):

France : est l'interprétant. cette France : est la reprise anaphorique .

Le type de l'anaphore est une anaphore fidèle qui se définit comme une reprise sémantico-lexicale de l'antécédent avec simplement de déterminant

- (**France** → **celle**)

France : est l'antécédent . celle : est la reprise anaphorique .

Le type de l'anaphore est une anaphore adverbiale qui consiste en la reprise d'une expression par un adverbe .

- (**France** → **chacun**)

France : est un référé . chacun : est la reprise anaphorique .

le type de l'anaphore est une anaphore associative qui s'appuie sur la conceptualisation de l'anaphore lexicale où l'antécédent est relié à l'anaphorique par une relation de type partie –tout.

- (**France** → **elle**)

France :est un antécédent. elle : est la reprise anaphorique
le type de l'anaphore est une anaphore pronominale où le référent est un syntagme nominal et l'anaphorique est un pronom.

- (**chacun** → **il**)

- (**chacun**→ **lui**)

Chacun : est un référent . il, lui : sont les reprises anaphoriques .
le type de l'anaphore est une anaphore pronominale.

3-2-3 « *C'est pour que la France reste elle-même que nous devons aujourd'hui répondre aux interrogations et désamorcer les tensions qui traversent notre société.* »

- (**la France**→ **elle**)

La France : est un antécédent. elle : est la reprise anaphorique.

le type de l'anaphore est une anaphore pronominale où le référent est un syntagme nominal et l'anaphorique est un pronom.

3-2-4 « *En conscience, j'estime que le port de tenues ou de signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse doit être proscrit dans les écoles, les collèges et les lycées publics* »

- **Je** : est la reprise anaphorique

le type de l'anaphore est dit anaphore conceptuelle ou résomptive

parce que l'expression anaphorique résume le contenu de l'antécédent .

3-2-5 « *Les signes discrets, par exemple une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima, resteront naturellement possibles. En revanche les signes ostensibles, c'est-à-dire ceux dont le port conduit à se faire remarquer et reconnaître immédiatement à travers son appartenance religieuse, ne sauraient être admis. Ceux-là -le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la Kippa ou une croix manifestement de dimension excessive- n'ont pas leur place dans les enceintes des écoles publiques. L'école publique restera laïque* »

- (**Les signes discrets**→ **une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima**)

Les signes discrets : est un référé .

une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima : sont les reprises anaphoriques.

le type de l'anaphore est anaphore associative qui s'appuie sur la conceptualisation de l'anaphore lexicale où l'antécédent est relié à l'anaphorique par une relation de type partie –tout.

- **(les signes ostensibles →ceux, ceux-là)**

Les signe ostensibles : sont l'antécédent . ceux, ceux-là : sont les reprises anaphoriques.

Le type de l'anaphore est une anaphore adverbiale qui consiste en la reprise d'une expression par un adverbe .

- **(le voile islamique→ lui)**

le voile islamique : est l'antécédent. Lui : est la reprise anaphorique .

le type de l'anaphore est une anaphore pronominale.

- **(le voile islamique → la kippa)**

le voile islamique : est un référé. La kippa : est la reprise anaphorique.

le type de l'anaphore est une anaphore présuppositionnelle où la seconde expression présuppose une identité référentielle avec la première.

3-2-6 « Pour cela **une loi** est évidemment nécessaire. Je souhaite qu'elle soit adoptée par le Parlement et qu'elle soit pleinement mise en œuvre dès la rentrée prochaine. Dès maintenant je demande au Gouvernement de poursuivre son dialogue, notamment avec les autorités religieuses, et d'engager une démarche d'explication, de médiation et de pédagogie. »

- **(une loi→ elle)**

une loi : est l'antécédent. Elle : est la reprise anaphorique.

le type de l'anaphore est une anaphore pronominale.

3-2-7« Nous ne pouvons pas accepter que certains, s'abritant derrière une conception tendancieuse du principe de laïcité, cherchent à saper ces acquis de notre République que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes. Je le proclame très solennellement : la République s'opposera à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche, à tout ce qui exclut ! **La règle, c'est la mixité** parce qu'elle rassemble, parce qu'elle met tous les individus sur un pied d'égalité, parce qu'elle se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion »

- (**la mixité** → **elle**)

La mixité : est l'antécédent. Elle : est la reprise anaphorique .

le type de l'anaphore est une anaphore pronominale.

3-2-8 « Sachons transformer les interrogations d'aujourd'hui en atouts pour demain. En recherchant résolument **l'unité des Français**. En confirmant notre attachement à une laïcité ouverte et généreuse telle que nous avons su l'inventer année après année. En faisant mieux vivre **l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité**. En menant résolument le combat pour les droits des femmes. En nous rassemblant autour des valeurs qui ont fait et qui font la France. »

- (**l'unité des français** → **l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité**)

L'unité des français : est l'antécédent.

l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité : sont les reprises anaphoriques .

le type de l'anaphore est anaphore associative.

3-2-9« C'est ainsi que nous resterons une Nation confiante, sûre, forte de sa cohésion. C'est ainsi que nous pourrons réaffirmer l'ambition qui nous rassemble de bâtir, pour notre pays et pour nos enfants, un avenir de progrès et de justice. »

- (**l'unité des français** → **une nation confiant , l'ambition**)

L'unité des français : est l'antécédent.

une nation confiant , l'ambition : sont la reprise anaphorique .

le type de l'anaphore est anaphore associative

3-3 La progression thématique de discours :

Dans cette partie , nous allons voir la progression thématique dans certains paragraphes de discours que nous avons choisis. Parce que qu'il y a de rupture entre les paragraphes.

3-3-1 « Les signes discrets, par exemple une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima, resteront naturellement possibles. En revanche les signes ostensibles, c'est-à-dire ceux dont le port conduit à se faire remarquer et reconnaître immédiatement à travers son appartenance religieuse, ne sauraient être admis. Ceux-là - le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la Kippa ou une croix manifestement de dimension excessive- n'ont pas leur place dans les enceintes des écoles publiques. L'école publique restera laïque »

- Les signes discrets(**Th p**) , par exemple une croix(**Rh1**), une étoile de David (**Rh2**), ou une main de Fatima(**R3**), resteront naturellement possibles(**Rh p**).
(dans cette partie , nous voyons un thème propre qui est le premier élément à droite et le dernier à gauche est le rhème propre .
- En revanche les signes ostensibles(**hyper-thème**), c'est-à-dire ceux dont le port conduit à se faire remarquer et reconnaître immédiatement à travers son appartenance religieuse , ne sauraient être admis (**hyper-Rhème**). Ceux-là - le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la Kippa ou une croix manifestement de dimension excessive- (**Th1**) n'ont pas leur place dans les enceintes des écoles publiques(**Rh1**).
(Dans cette partie , il y a une progression à thèmes éclatés ou dérivés où les divers thèmes sont dérivés d'un hyper – thème).
- L'école publique(**Th 2**) restera laïque(**Rh2**).
(il y a une thématization seulement dans cette phrase

3-3-2 « Pour cela une loi est évidemment nécessaire. Je souhaite qu'elle soit adoptée par le Parlement et qu'elle soit pleinement mise en œuvre dès la rentrée prochaine. Dès maintenant je demande au Gouvernement de poursuivre son dialogue, notamment avec les autorités religieuses, et d'engager une démarche d'explication, de médiation et de pédagogie. »

- Pour cela une loi(**Th1**) est évidemment nécessaire(**Rh1**).
(Nous voyons qu'il y a une rupture entre cette phrase et la dernière phrase, il y a seulement un thème et rhème et il n'y a pas un type de progression thématique)
- Je (**Th1**) souhaite qu'elle soit adoptée par le Parlement et qu'elle soit pleinement mise en œuvre dès la rentrée prochaine(**Rh1**). Dès maintenant je (**Th1**) demande au Gouvernement de poursuivre son dialogue, notamment avec les autorités religieuses, et d'engager une démarche d'explication, de médiation et de pédagogie(**Rh2**).
(Dans cette paragraphe , il y a une progression à thème constant qui reprend un même élément en position thématique de phrase en phrase. nous remarquons que M. Jacques Chirac a utilisé le thème contant dans cette partie pour insister sur son point de vue personnelle en utilisant le pronom (je).

3-3-3« Nous ne pouvons pas accepter que certains, s'abritant derrière une conception tendancieuse du principe de laïcité, cherchent à saper ces acquis de notre République que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes. Je le proclame très solennellement : la République s'opposera à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche, à tout ce qui exclut ! La règle, c'est la mixité parce qu'elle rassemble, parce qu'elle met tous les individus sur un pied d'égalité, parce qu'elle se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion »

- Nous (**Th1**) ne pouvons pas accepter que certains, s'abritant derrière une conception tendancieuse du principe de laïcité, cherchent à saper ces acquis de notre République que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes(**Rh1**). Je (**Th2**) le proclame très solennellement(**Rh2**): la République(**Th3**) s'opposera à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche, à tout ce qui exclut (**Rh3**) !
- La règle(**Th4**),c'est la mixité (**Rh4**) parce qu'elle (**Th5=Rh4**) rassemble(**Rh5**).
(nous trouvons une progression linéaire où le rhème de la phrase antérieure devient le thème de la phrase qui suit . nous voyons que Jacques Chirac a utilisé ce type de progression thématique pour relie des paragraphes en donnant une nouvelle information.

- parce qu'elle (**Th5=Rh4**) met tous les individus sur un pied d'égalité(**Rh6**)
 - parce qu'elle (**Th5=Rh4**)se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion (**Rh7**)
- (il y a une progression à thème constant qui reprend un même élément en position thématique de phrase en phrase. Et M. Jacques Chirac a voulu insister que la règle est la mixité et il a justifié son opinion en utilisant le thème constant) .

3-3-4 « Sachons transformer les interrogations d'aujourd'hui en atouts pour demain. En recherchant résolument l'unité des Français. En confirmant notre attachement à une laïcité ouverte et généreuse telle que nous avons su l'inventer année après année. En faisant mieux vivre l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité. En menant résolument le combat pour les droits des femmes. En nous rassemblant autour des valeurs qui ont fait et qui font la France. »

- Sachons transformer les interrogations d'aujourd'hui(**Th1**) en atouts pour demain(**Rh1**). En recherchant (**Th1**) résolument l'unité des Français(**Rh2**). En confirmant(**Th1**) notre attachement à une laïcité ouverte et généreuse(**Rh3**) telle que nous(**Th1**) avons su l'inventer année après année(**Rh4**). En faisant mieux vivre(**Th1**) l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité(**Rh5**). En menant(**Th1**) résolument le combat pour les droits des femmes(**Rh5**). En nous (**Th1**) rassemblant autour des valeurs qui ont fait et qui font la France(**Rh6**).
- (dans cette paragraphe, nous trouvons une progression à thème constant qui reprend un même élément en position thématique de phrase en phrase)

3-4 Analyse syntaxique de "quë" dans le discours :

Dans cette partie , le chercheur va faire une analyse syntaxique dans certains paragraphes de discours qui se compose de "quë".

3-4-1 « *Dans notre République, chacun est respecté dans ses différences parce que chacun respecte la loi commune.* »

- **Parce que** : est une conjonction de subordination circonstancielle de cause, qui établit les rapports de cause entre deux propositions . cette conjonction s'emploie pour exprimer une essentielle , évidente .

3-4-2 « *Notre drapeau, notre langue, notre histoire : tout nous parle de ces valeurs de tolérance et de respect de l'autre, de ces combats, de cette diversité qui font la grandeur de la France. Cette France, celle qui se bat pour la paix, pour la justice, pour les droits de l'homme, nous en sommes fiers. Nous devons la défendre. Plutôt que de la remettre en question, chacun doit prendre la mesure de ce qu'elle lui apporte et se demander ce qu'il peut faire pour elle.* »

- **Plutôt que** : est une subordonnée de la comparaison exprimant des inégalités , dissemblance. l'expression « plutôt » suivie d'un infinitif qui est équivalente. C'est pour ça , il faut éviter l'utilisation de « plutôt » au sens de « assez ».
- **Ce que, de ce que** : subordonnée interrogative indirecte , qui est amenée par un verbe en exprimant l'interrogation ou l'ignorance.

3-4-3 « *C'est pour que la France reste elle-même que nous devons aujourd'hui répondre aux interrogations et désamorcer les tensions qui traversent notre société.* »

- **Pour que** : elle est un subordonnée circonstancielle de but .elle suivi du verbe subjonctif .
- **Que** : subordonnée relative avec antécédent exprimant dans la principale.

3-4-4 « *Bien que porteuse de chances nouvelles, la mondialisation inquiète, déstabilise les individus, les pousse parfois au repli.* »

- **Bien que** : est une subordonnée circonstancielle de concession.

3-4-5 « En conscience, j'estime que le port de tenues ou de signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse doit être proscrit dans les écoles, les collèges et les lycées publics »

- **Que** : est une subordonnée relative.

3-4-6 « Les signes discrets, par exemple une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima, resteront naturellement possibles. En revanche les signes ostensibles, c'est-à-dire ceux dont le port conduit à se faire remarquer et reconnaître immédiatement à travers son appartenance religieuse, ne sauraient être admis. Ceux-là -le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la Kippa ou une croix manifestement de dimension excessive- n'ont pas leur place dans les enceintes des écoles publiques. L'école publique restera laïque »

- **Quel** : adjectif exclamatif, interrogatif ou indéfini s'accorde avec le nom qu'il détermine
Quelque : précède le verbe être (quel, attribut s'accord avec le sujet).
- **Que** :est une subordonnée relative.

3-4-7 « Pour cela une loi est évidemment nécessaire. Je souhaite qu'elle soit adoptée par le Parlement et qu'elle soit pleinement mise en œuvre dès la rentrée prochaine. Dès maintenant je demande au Gouvernement de poursuivre son dialogue, notamment avec les autorités religieuses, et d'engager une démarche d'explication, de médiation et de pédagogie. »

- **Que** : est une subordonnée injonctive attribut de verbe qui exprime le subjonctive.

3-4-8« Nous ne pouvons pas accepter que certains, s'abritant derrière une conception tendancieuse du principe de laïcité, cherchent à saper ces acquis de notre République que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes. Je le proclame très solennellement : la République s'opposera à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche, à tout ce qui exclut ! La règle, c'est la mixité parce qu'elle rassemble, parce qu'elle met tous les individus sur un pied d'égalité, parce qu'elle se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion »

- **Que** :est une subordonnée relative complément de l'antécédent. Elle sert d'expansion l'antécédent.
- **Parce que** : est une subordonnée circonstancielle de cause.

3-4-9 « Sachons transformer les interrogations d'aujourd'hui en atouts pour demain. En recherchant résolument l'unité des Français. En confirmant notre attachement à une laïcité ouverte et généreuse **telle que** nous avons su l'inventer année après année. En faisant mieux vivre l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité. En menant résolument le combat pour les droits des femmes. En nous rassemblant autour des valeurs qui ont fait et qui font la France. »

- **Telle** : est un déterminant indéfini , placé devant un nom , sans article ; il désigne d'une façon très vague et s'emploie généralement au singulier
Telle que : s'accorde avec le nom qui précède .
(si telle n'est pas suivi de que , elle s'accorde avec les noms qui suivent)

3-4-10 « C'est **ainsi que** nous resterons une Nation confiante, sûre, forte de sa cohésion. C'est **ainsi que** nous pourrons réaffirmer l'ambition qui nous rassemble de bâtir, pour notre pays et pour nos enfants, un avenir de progrès et de justice. »

- Ainsi que : est une conjonction de subordination qui introduit parfois une proposition subordonnée elliptique du verbe (le verbe est sous –entendu). Elle marque une comparaison , le verbe s'accorde avec le premier terme.

3-5 L'analyse de test et l'analyse sémantique de "que " :

Tout d'abord ,Nous avons fait ce test afin de savoir la valeur sémantique de "que " dans ce discours et d'investiguer son importance à la langue française . aussi , pour savoir les utiles qui nous aident à faire une bonne analyse sémantique.

pour pouvoir analyser le corpus sur lequel est basé cette recherche, nous avons mis l'accent sur vingt-six copies du test aux étudiants de master.

leur méthode de l'analyse sémantique qu'ils l'étudiaient à l'Université du Soudan de Sciences et de Technologie , est la grammaire méthodique du français de RIEGEI M ,2009.

D'abord, Nous ne leur avons pas donné un temps précisé pour faire l'analyse ; parce qu'ils travaillent dans des différents établissements et ils nous disent qu'ils ont très occupés. Pour cela ,le chercheur est allé voir à chaque étudiant, soit à sa maison ou à son établissement, de décembre 2015 à la moitié de février 2016.

Malheureusement, nous ne ramassons que dix copies de vingt-six copies; parce que les autres étudiants ne peuvent pas faire une analyse sémantique de notre test, malgré qu'il se compose seulement de dix paragraphe.

Alors, ce test aide les apprenants à comprendre la valeur sémantique de « que » selon leur place à chaque paragraphe de ce discours , également, ce test montre plusieurs sens de « que » par rapport à des parties du discours.

Ce tableau montre les points des étudiants :

Numéro de copie	Points obtenu par l'étudiant	Degré total
1	4	30
2	4	30
3	8	30
4	24	30
5	22	30
6	24	30
7	10	30
8	6	30
9	18	30
10	24	30

Pourcentage de réussite est 50% .
Pourcentage totale de travail est 47%

Dans ce tableau ci-dessus, qui contient de trois colonnes: la première colonne de gauche contient le chiffre indiquant le numéro de la copie de l'étudiant, tant que la deuxième colonne au centre contient le nombre des points obtenus par les étudiants et la troisième colonne à droite contient le nombre des points totals .

D'abord, nous voyons que le pourcentage de réussite n'est pas bien aussi le pourcentage totale de travail est très faible . en même temps , nous remarquons que la moitiés des étudiants ont réussi et ont obtenu des bons points , d'autre part nous constatons qu'il y a trois copies qui ont obtenu une bonne note par rapport aux autres notes.

En revanche , il y a cinq copies qui n'ont pas pu réussir car leur niveau est faible. De plus, ils ne savent même pas l'analyse sémantique de « que » et il prend plusieurs sens par rapporte à sa place .

A travers la correction, nous remarquons que la plupart des étudiants hésitent quelquefois entre la fonction syntaxique de « que » et leur valeurs sémantiques.

Dans la partie qui suit, nous allons présenter une analyse sémantique où nous illustrons chaque point en des exemples tirés des copies d'étudiants.

Donc , nous allons prendre quelques exemples de test. A chaque paragraphe , nous allons faire un tableau qui montre le pourcentage de chaque mot qui se compose de « que » en accompagnant à la fin d' un graphique qui montre le pourcentage des paragraphes .

Alors , nous prenons, d'une part, les copies des étudiants qui ont mal fait l'analyse sémantique , d'autre part, les étudiants qui ont bon fait l'analyse sémantique.

3-5- 1/ « Dans notre République, chacun est respecté dans ses différences parce que chacun respecte la loi commune ».

<i>Le mot</i>	<i>Les numéros des réponses correctes</i>	<i>Pourcentage</i>
Parce que	4	40 %

Dès le début, nous remarquons que la majorité d'étudiants n'ont pas pu faire une analyse sémantique de « **parce que** » dans cette paragraphe . Au contraire , ils ont fait une analyse syntaxique.

- Par exemple :

P1, C1, « parce que joue le rôle de l'infirmité »

Dans cette paragraphe , nous constatons que l'étudiant , sa base en lexique et sémantique sont très faibles et même son niveau est en bas, parce qu'il n'arrive pas distinguer entre la fonction syntaxique de mot et sa valeur sémantique, pour cela il a commis à cette faute. De plus, en cas plus précis, il ne sait pas le sens de parce que .

P1, C4, « ici la valeur sémantique de (que) est une valeur causale, car (que) est précédé par (parce) qui avec (que) de l'indique la cause , et réponse à la question (pour quoi) »

Dans cet exemple, comme nous remarquons que l'étudiant a pu faire la bonne analyse sémantique de « pace que » , car, il a une bonne base en sémantique. aussi, son niveau est très bon en français et il sait que si « que » est précédé de « parce », il indique la cause.

*Nous voyons que l'analyse sémantique de « parce que » par rapport à cette paragraphe est :

Parce que : est une réponse à la question «pour quoi ? » qui est une signification qui établit une relation entre les deux éléments (respecté et respecte). D'ou une réciprocité entre eux . en d'autre terme le respect des différences résulte de respecte de la loi commune.

3-5-2/« Notre drapeau, notre langue, notre histoire : tout nous parle de ces valeurs de tolérance et de respect de l'autre, de ces combats, de cette diversité qui font la grandeur de la France. Cette France, celle qui se bat pour la paix, pour la justice, pour les droits de l'homme, nous en sommes fiers. Nous devons la défendre. Plutôt que de la remettre en question, chacun doit prendre la mesure de ce qu'elle lui apporte et se demander ce qu'il peut faire pour elle. »

Le mot	Les numéros des réponses correctes	Pourcentage
Plutôt que	5	50 %
De ce que Ce que	4	40%

Le pourcentage marque que les étudiants ont peu su le sens de « plutôt » par rapport au paragraphe ,tandis le pourcentage de « de ce que , ce que » est faible ».

- Par exemple :

P2, C2 : « plutôt que = adverbe· De ce que = conjonction ·

ce que= conjonction »

Cet étudiant n'arrive même pas distinguer entre la fonction syntaxique de « plutôt » sans que et « plutôt que » ; c'est-à-dire entre l'adverbe et la subordination .nous constatons que l'étudiant sa base en syntaxe est très faible et même son niveau. Aussi , il fait une analyse syntaxique que sémantique de « de ce que ».

P2, C10 :«plutôt que : indique la préférence et porte le sens de (au lieu de)· De ce que : indique la précision le fait qu'il a fait la personne (ce sujet)· Ce que un des pronoms des mises en relief indique la conformation , la précession»

Nous remarquons que cet étudiant a réussi de faire l'analyse sémantique des mots.il indique que le sens de « plutôt que » peut être remplacé« au lieu de ».aussi , il donne un bon sens de « de ce que » qui indique la précession .

* Nous pouvons dire que l'analyse sémantique de ce paragraphe est :

Plutôt que : nous pourrions le remplacer par « au lieu de », qui met en évidence les éléments où l'accent est mis sur (la défendre) à la reprise de (la mettre).

De ce que , ce que : sont pronoms relatifs neutres qui a pour fonction de créer une harmonie entre ces parties. « que » a pour fonction grammaticale ici (COD). Cela pourrait être transformé comme chacun doit prendre la mesure (des choses) et de même dans la deuxième phrase. C'est une reprise de conscience vis-à-vis des responsabilités engagées entre « le devoir » et « les obligations » envers notre patrie.

*3-5-3/« C'est **pour que** la France reste elle-même **que** nous devons aujourd'hui répondre aux interrogations et désamorcer les tensions qui traversent notre société. »*

<i>Le mot</i>	<i>Les numéros des réponses correctes</i>	<i>Pourcentage</i>
Pour que	6	60 %
Que	2	20%

Nous voyons que les étudiants donnent des meilleurs résultats par rapport à « pour que » en revanche des mauvais résultats de mot « que ».

- Par exemple :

P3 , C7: « pour que : exprime la finalité · que est une conjonction de subordination »

Cet étudiant indique que « pour que » exprime la finalité. Il ne justifie pas quelle finalité et il ne donne pas le sens réel de « pour que » . aussi il fait une analyse syntaxique de « que » tandis qu'il doit faire une analyse sémantique.

P3, C6 : « la valeur sémantique de (que) indique le but·

que :est un pronom subordonnatives car il y a une relation de dépendance entre les 2 phrases »

en concernant cette copie , cet étudiant indique que le but est la valeur sémantique et « que » fait une relation de dépendance entre deux phrases .

*notre analyse sémantique de paragraphe est :

pour que : c'est un but exprimé qui pourrait être sentir en reformulant cette phrase et remplacer « pour que » par "pour " nous devons répondre aux interrogations ,et désamorcer les tensions pour l'unité de la France dans toutes ses valeurs républicaines » .

3-5-4/« **Bien que** porteuse de chances nouvelles, la mondialisation inquiète, déstabilise les individus, les pousse parfois au repli »

<i>Le mot</i>	<i>Les numéros des réponses correctes</i>	<i>Pourcentage</i>
Bien que	6	60 %

Nous voyons que les étudiants ont bon fait l'analyse sémantique de « bien que » dans cette paragraphe.

- **Par exemple :**

P4 ,C 3 : bien ; ça indique un élément explicative « causale ».

Nous remarquons cet étudiant ne sais pas la valeur sémantique de « bien » . il dit qu'il est un explicative causale .

P4, C 10 : « marque l'opposition et porte le sens de (quoique) ».

A partir de cet étudiant , (bien que) marque l'opposition et porte le sens de (quoique) . Son analyse sémantique est correcte .

* Ici, nous voyons que l' analyse sémantique de « que » est :

Bien que : exprime une opposition entre les verbes « porteuse » et « inquiète » , « déstabilisé » et « pousse » qui pourrait être formuler « la mondialisation déstabilise les individus et les pousse au repli malgré toutes ces chances »

3-5-5/ « En conscience, j'estime que le port de tenues ou de signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse doit être proscrit dans les écoles, les collèges et les lycées publics ».

Le mot	Les numéros des réponses correctes	Pourcentage
Que	5	50 %

Comme le tableaux indique que les étudiants a obtenu 50% de l'analyse de « que » dans cette paragraphe .

- Par exemple :

P5, C 9 : « *que sert à unir deux éléments de phrase pour marquer que le second est subordonné au premier* »

Cet étudiant ne fait pas l'analyse sémantique de « que » . il ne sait pas l'analyse sémantique et son niveau est faible .

P5, C 1 : « *que = conjonction* »

En concernant cet étudiant, son analyse est très proche de l'analyse correcte.

il sait qu'il y a une analyse syntaxique que sémantique. Il fait bon.

*notre analyse est :

Nous pouvons dire qu'il y avait des subordinations apportent seulement de fonctions syntaxique que de valeur sémantique . comme dans cette exemple (que) est un conjonction et il n'a pas de valeur sémantique par rapporte de la phrase .

3-5-6/ « Les signes discrets, par exemple une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima, resteront naturellement possibles. En revanche les signes ostensibles, c'est-à-dire ceux dont le port conduit à se faire remarquer et reconnaître immédiatement à travers son appartenance religieuse, ne sauraient être admis. Ceux-là -le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la Kippa ou une croix manifestement de dimension excessive- n'ont pas leur place dans les enceintes des écoles publiques. L'école publique restera laïque ».

<i>Le mot</i>	<i>Les numéros des réponse correctes</i>	<i>Pourcentage</i>
Quelque	5	50%
Que	5	50%

- Par exemple :

P6, C2 : « quel que = adverbe · que = pronom relative » ·

Cet étudiant fait une analyse syntaxique que sémantique .il explique que(quelque)est un adverbe tandis que « que » est un pronom relative. Il n'indique pas le sens de « quelque » par rapport de paragraphe.

P6, C10 : « quelque : signifie que · aussi porte le sens de (comme) · que : pronom relatif remplace le complément d'objet · »

Cet étudiant fait une analyse correcte de (quelque) et (que).son base au sémantique est bon aussi son niveau.

*notre analyse sémantique est :

Quelque, que : peu importe « le nom qu'on lui donne » pourrait être de façon approximative le sens de « quelque » qui ne met pas l'accent sur l'appellation mais plutôt il met en évidence « l'action » qualifiée par « ostensible » qui est aujourd'hui le problème majeurs .

3-5-7/ « Pour cela une loi est évidemment nécessaire. Je souhaite qu'elle soit adoptée par le Parlement et qu'elle soit pleinement mise en œuvre dès la rentrée prochaine. Dès maintenant je demande au Gouvernement de poursuivre son dialogue, notamment avec les autorités religieuses, et d'engager une démarche d'explication, de médiation et de pédagogie ».

<i>Le mot</i>	<i>Les numéros des réponse correctes</i>	<i>Pourcentage</i>
Que	5	50 %

- Par exemple :

*P7, C8 : « je souhaite que = une proposition subordination complétive C.O.D
Que= conjonctive complétive »*

Dans cette paragraphe , l'étudiant a commis à cette faute. De plus, en cas plus précis, il ne sait pas l'analyse sémantique de (que) dans cette partie .

P7, C10 : « 1/ que = conjonction de subjonctif qui indique le souhait ou la volonté. 2/ que = mise en fonction de subjonctif porte le même sens »

Le niveau de cette étudiant est bon parce qu'il fait une bonne analyse de (que) et explique son sens en donnant le sens de souhaite ou le volonté.

*Notre analyse est :

Que : est un pronom relatif .le sens de souhaite est apporter par le verbe souhaiter . « soit » est l'élément indicateur.

3-5-8 « / Nous ne pouvons pas accepter que certains, s'abritant derrière une conception tendancieuse du principe de laïcité, cherchent à saper ces acquis de notre République que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes. Je le proclame très solennellement : la République s'opposera à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche, à tout ce qui exclut ! La règle, c'est la mixité parce qu'elle rassemble, parce qu'elle met tous les individus sur un pied d'égalité, parce qu'elle se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion »

- Les deux (que) ont la même sens , aussi les trois parce que ont le même sens. pour cela nous allons analyser une seule.

<i>Le mot</i>	<i>Les numéros des réponse correctes</i>	<i>Pourcentage</i>
Que	3	30%
Parce que	8	80%

Dans cette paragraphe , (que)porte un faible que le pourcentage de (parce que) qui est très bon .il est 80%.

- Par exemple :

P8, C9 : « 1/ que = signifie sauf (négation partielle) · 2/ que = pronom relatif · 3/ parce que = (que) pronom relatif · 4/ parce que = aussi ou ainsi que · 5/ parce que = car , la cause »

Cet étudiant ne peut pas faire l'analyse de ce paragraphe malgré que la majorité des autres étudiants peuvent faire ça. nous remarquons qu'il hésite de préciser le sens exacte .

P8, C4 : « les deux premières « que » sont des subordonnatives de la phrase complexe · alors que les trois « que » dans « parce que » marque la raison , et répond à la question (pourquoi) » ·

Cet étudiant sait bien le sens de (que) et (parce que) dans ce paragraphe . il nous donne le sens de (que) dans (parce que) en expliquant qu'il est un marqueur de la raison . il a bien compris l'analyse sémantique .son niveau est très bon.

*Nous voyons l'analyse sémantique de ce paragraphe est :

Que : COD + l'emploi du mode indicatif qui montrent la fermeté et la non-acceptabilité des comportements jugés « hypocrite » cela est indiqué par l'utilisation des notions suivantes « s'abritant derrière » « à saper » .

Que pourrait être répondrait à la question « quels sont les acquis de notre république .

Parce que : est une justification de la règle « c'est la mixité » et en même , il joue le rôle d'un harmonisateur entre ses différents partis

3-5-9/ « Sachons transformer les interrogations d'aujourd'hui en atouts pour demain. En recherchant résolument l'unité des Français. En confirmant notre attachement à une laïcité ouverte et généreuse telle que nous avons su l'inventer année après année. En faisant mieux vivre l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité. En menant résolument le combat pour les droits des femmes. En nous rassemblant autour des valeurs qui ont fait et qui font la France ».

<i>Le mot</i>	<i>Les numéros des réponse correctes</i>	<i>Pourcentage</i>
Telle que	6	60 %

- *Par exemple :*

P9,C2 : « telle que = adverbe »

Nous voyons que cet étudiant ne sait pas le sens de (telle que) .il dit seulement « adverbe ».

P9,C7 : « "telle que" exprime la ressemblance ».

Cet étudiante est très proche de sens correcte de (telle que). Il dit qu'il exprime la ressemblance . son travail est bon.

*Notre analyse est :

Telle que : c'est une comparaison entre le verbe « transformer » et « inventer » .

(Telle que) pourrait être remplacé par « comme » .ça fonction grammaticale est « pronom relatif » qui crée un rapporte entre deux parties.

3-5-10/ « C'est ainsi que nous resterons une Nation confiante, sûre, forte de sa cohésion. C'est ainsi que nous pourrons réaffirmer l'ambition qui nous rassemble de bâtir, pour notre pays et pour nos enfants, un avenir de progrès et de justice ».

<i>Le mot</i>	<i>Les numéros des réponse correctes</i>	<i>Pourcentage</i>
ainsi que	2	20 %

- *Par exemple :*

P10, C3 : « ainsi que : c'est une construction conjonctionnelle. Ainsi que : ça donne le même sens - ».

Malgré que cet étudiant fait une analyse syntaxique mais il n'arrive pas au sens correcte

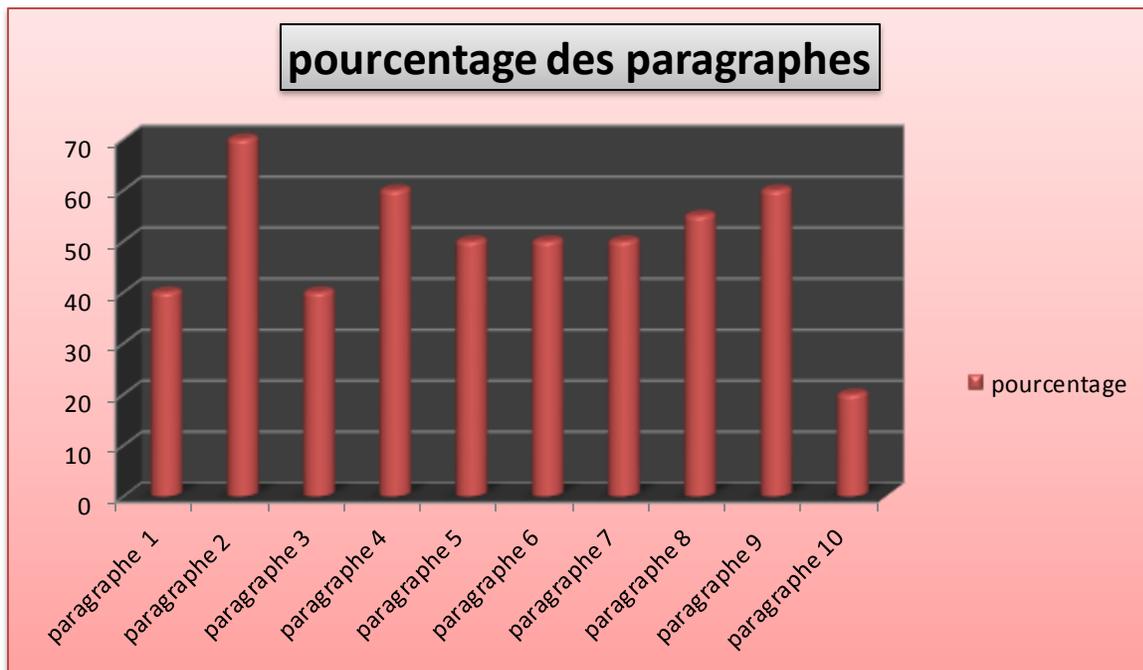
P10, C10 : « 1/ainsi que porte le sens de (comme)·2/ ainsi que signifie (et) ou (bien que) (en tant que) »

Nous remarquons que cet étudiant fait une bonne analyse et donne des plusieurs sens de (ainsi que) qui correspondent avec le mot.

*L'analyse sémantique de cette paragraphe est :

Ainsi que : au niveau sémantique , il pourrait exprime « une conséquence » selon le contexte du paragraphe .au niveau grammaticale , il joue toujours le rôle d'harmonisateur entre ces parties qui composent celui-ci.

- Un graphique montre le pourcentage des paragraphes d'étudiants :



3-6 Bilan de l'analyse des résultats

Selon le test des étudiants de master à la faculté des études supérieures de l'Université du Soudan de Sciences et de Technologie et selon notre peu connaissance de ces étudiants qui étudient dans cette université, nous avons remarqué que presque quatre des étudiants ont bien réussi de faire l'analyse et à choisir le sens exact de « que » et ont obtenu des bonnes notes (de 22 à 24 points), car, ces étudiants ont compris l'analyse sémantique , ils sont sans doute, intelligents parce que la domaine de sémantique très difficile à comprendre qui a besoin des compétences et de faire beaucoup d'efforts.

Nous avons trouvé que un étudiant a pu réussir à obtenir une note de passable, car, cet étudiant a besoin de faire d'effort pour améliorer son niveau. Enfin, presque la moitié d'étudiants n'ont pas réussi parce qu'ils ne savent pas l'analyse sémantique et choisir le bon sens de « que » en plus, ils n'ont pas essayé réfléchir de savoir les différents sens de « que ».

Alors, les résultats obtenus montrent que les étudiants affrontent beaucoup de difficultés à faire une analyse sémantique de (que), ceux-ci sont :

ils n'ont pas su le sens exacte de « que » par rapport à sa place dans la phrase , et c'est peut-être à cause de leur faiblesse au niveau de grammaire précisément le syntaxe , malgré que nous leur avons donné beaucoup de temps de faire ce test.

La plupart des étudiants ont commis des fautes de mélanger ou ne pas bien distinguer entre la fonction syntaxique et l'analyse sémantique.

A notre avis, La majorité des étudiants ont des problèmes au niveau d'analyse et à partir de ces résultats affichés dans les tableaux nous avons remarqué clairement leur faiblesse .

Si nous ne savons pas l'interprétation référentielle des mots qui sont été suivis des subordinations , c'est-à-dire, leurs interprétations dépendent aux quelque mots , nous ne saurions pas la valeur sémantique de « que » .

par exemple : « [...] *Plutôt que de la remettre en question, chacun doit prendre la mesure de ce qu'elle lui apporte et se demander ce qu'il peut faire pour elle* » , dans cette exemple , si ne nous ne savons pas l'interprétation référentielle de (*elle, lui et il*) et ils renvoient de quoi ? , ils sont reprises anaphoriques de quels antécédents ? et quels types de progressions thématique

sont-ils ? , nous ne saurions pas la valeur sémantique exacte de (*plutôt que , que et de ce que*).

Autre exemple : « ! La règle, c'est la mixité parce qu'**elle** rassemble, parce qu'**elle** met tous les individus sur un pied d'égalité, parce qu'**elle** se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion », nous même expliquons que (**elle**) renvoie de quoi ? . donc , il faut savoir l'antécédent de (**elle**) pour savoir la justification causale de (**parce que**) et à aboutir à une bonne valeur sémantique de (**parce que**).

Pour cela , nous voyons que l'anaphore et la progression thématique ne nous aident pas seulement à savoir la valeur sémantique de (que) , mais nous les considérons comme des utiles pour savoir et faire une analyse sémantique .

En autre part , nous avons vu que la fonction syntaxique de (que) nous aide bien à savoir sa valeur sémantique . par exemple : « Dans notre République, chacun est respecté dans ses différences parce que chacun respecte la loi commune. », dans cette exemple , nous avons trouvé que la valeur sémantique de (**parce que**) est une réponse à la question « pour quoi ? » qui est une signification qui établit une relation entre les deux éléments (respecté et respecte). D'où une réciprocité entre eux . en d'autre terme le respect des différences résulte de respecte de la loi commune. Nous avons su cela à l'aide de savoir la fonction syntaxique de (**parce que**) qui est une conjonction de subordination circonstancielle de cause, qui établit les rapports de cause entre deux propositions. cette conjonction s'emploie pour exprimer une essentielle , évidente.

finalement, nous pouvons conclure cette recherche de dire que les étudiants affrontent des problèmes à faire une analyse sémantique . Nous pouvons aussi conclure qu' il y avait des subordinations qui apportent seulement de fonctions syntaxique que de valeur sémantique .

conclusion générale

Conclusion générale

Tout d'abord, nous avons su que la linguistique est une grande science qui ayant plusieurs domaines comme la phonétique, la syntaxe, la sémantique, la grammaire, etc.

Dans le deuxième chapitre, nous avons su la définition de discours et qu'il a six types de discours qui sont : narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, injonctif et Informatif. aussi, nous avons su la définition de discours politique et ses trois types qui sont : le discours délibératif, le discours judiciaire et le discours épideictique.

Puis, nous avons trouvé que la progression linéaire, la progression à thème constant et la progression à thème éclaté ou dérivées sont les types de la progression thématique. et par rapporte de la thématisation, le thème est l'élément le plus à gauche dans la phrase. et en plus de cela ; l'élément le plus à droite dans la phrase est qualifié de rhème. et nous avons su la différence entre la cohésions et la cohérence.

Aussi, le chercheur a su que l'anaphore est l'un des procédés importants qui contribuent à la cohésion et à la perception d'une unité globale dans le texte. Et il y avait neuf types de l'anaphore parmi eux ; l'anaphore pronominale, l'anaphore adverbiale, l'anaphore divergente ou indirecte, l'anaphore conceptuelle ou résomptive ...etc.

A la fin de deuxième chapitre, nous avons illustré les types des subordonnées complétives, des subordonnées relatives et des subordonnées circonstancielles.

A l'intérieure de troisième chapitre, Nous avons su un aperçu sur la biographie du ex-président de la république française M. Jacques CHIRAC depuis sa naissance jusqu'à sa nomination un membre du Conseil constitutionnel.

Puis, nous avons trouvé que la reprise d'éléments de phrase en phrase permet d'opérer des liens entre les différents constituants de la matière textuelle. C'est dans ce sens qu'anaphore et progression thématique orientent et contrôlent deux contraintes importantes, reprise et progression (information nouvelle/ information ancienne) sur les quelles dépend largement la perception du texte en tant qu'ensemble dont les parties se tiennent et qui

progressive car apportant constamment de nouvelles informations. Et nous avons trouvé plusieurs types de l'anaphore dans ce discours ,comme l'anaphore conceptuelle ou résomptive où l'expression anaphorique résume le contenu de l'antécédent .

Aussi , nous avons trouvé qu' il y avait une progression à thème constant qu' il reprend un même élément en position thématique de phrase en phrase. Et nous avons remarqué que M. Jacques Chirac a utilisé le thème constant dans une partie de discours pour insister sur son point de vue personnelle en utilisant le pronom (je). Et parfois , il a utilisé une progression linéaire où le rhème de la phrase antérieure devient le thème de la phrase qui suit pour relier des paragraphes en donnant une nouvelle information.

Donc , si nous ne savons pas l'interprétation référentielle des mots qui sont été suivis des subordinations , c'est-à-dire, leurs interprétations dépendent aux quelques mots , nous ne saurions pas la valeur sémantique de « que » .

Pour cela , nous voyons que l'anaphore et la progression thématique ne nous aident pas seulement à savoir la valeur sémantique de (que) , mais nous les considérons comme des utiles pour savoir et faire une analyse sémantique .

En autre part , nous avons vu que la fonction syntaxique de (que) nous aide bien à savoir sa valeur sémantique .

Nous voyons qu' il y avait des subordinations qui apportent seulement des fonctions syntaxiques que de valeur sémantique .

Alors , nous pouvons considérer que l'anaphore ,la progression thématique , la fonction syntaxique et l'analyse sémantique sont des points forts pour savoir la valeur sémantique de (que). Aussi , le sens des mots, des phrases, peut dépendre d'interprétations cachées.

Par contre, les points faibles dans ce travail que les résultats des étudiants étaient très faibles. aussi, la plus part des étudiants sont hésité quelquefois entre la fonction syntaxique de « que »et leur valeurs sémantiques. et ils affrontent des difficultés pour faire une analyse sémantique .

A travers cette étude, nous avons atteint des résultats suivants: le niveau linguistique de certaines étudiants est très faible , précisément sur la valeur sémantique des mots .

Les difficultés que nous les avons rencontrées sont : le manque de référence .aussi, l'analyse sémantique et l'analyse de test étaient très difficiles .et, il y avait des étudiants qui ne peuvent pas faire une analyse sémantique de notre test, malgré que ce test se compose seulement de dix paragraphe. Egalement, ce travail aide les apprenants à comprendre la valeur sémantique de « que » selon sa place dans la phrase .

A la fin , de cette étude, nous donnons certaines recommandations :

- En proposant d'augmenter les cours de la langue française surtout qui concerne de la grammaire traditionnelle pour savoir la sémantique et sa valeur.
- De développer l'étude de sémantique à travers des stages sur l'analyse sémantique par des professeurs français qui sont spécialisés sur ce domaine.
- De mettre la sémantique comme un cour à toutes les facultés de la langue française aux universités soudanaises .

Enfinement , nous souhaitons que cette recherche serait très utile pour aider les apprenants du FLE ,pour bien découvrir combien le sens des mots, des phrases , peut dépendre d'interprétation cachées et à faire une étude interdisciplinaire de grammaire du discours. Aussi , à faire une progression de la science linguistique et d'approfondir les connaissances dans le domaine particulier de savoir humain sur l'analyse sémantique et syntaxique.

Et ,nous espérons que cette recherche serait un noyau pour les chercheurs qui veulent faire un thèse dans ce domaine.



Bibliographies

Les bibliographies :

1. **Combettes B.** ,1978, *Thématisation et progression thématique dans les récits d'enfants* , Langue française.
2. **CORBIN F**, 2013, *Cours de sémantique introduction* , Paris , Armand colin , p 190..
3. **DUBOIS J** ,1989 ,*Dictionnaire de linguistique* ,Paris ,libraire Larousse , p. 516.
4. **GREIMAS A.J** ,1966 , *Sémantique structurale* ,Paris ,libraire Larousse .
5. **GROSS M**, 1968, *Grammaire transformatielle du français syntaxe de verbe*, Paris , libraire Larousse ,p.192.
6. **Halliday M.A.K., Hasan R.** ,1976, *Cohesion in English*, London, Longman Editions.
7. **HAMID MOHAMMED A** ,2009 ,*Problématique de l'écrit en situation d'apprentissage :difficultés liées à la reprise anaphorique et à la progression thématique chez les apprenants universitaires soudanais en FLE* ,thèse de doctorat ,Université de Franche-Comté, p361.
8. **JAKOSON R**, 1973, *Pssais de linguistique générale* , Paris , ed.de Minait , p.320.
9. **Kleiber G.** (1994b), *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Editions Duculot .
- 10.**MAINGUEAU D** ,1996 ,*L'énonciation en linguistique* ,Paris ,Hachette livre .
- 11.**MAINGUEAU D** ,1994 ,*Syntaxe du français* ,Paris ,Hachette livre , p.134.
- 12.**MICHEL ADAM J** , 1990, *Eléments de linguistique textuelle* , Paris, Mardabe , p.265

13. **MOESCHLER A**, 1997 , *Introduction à la linguistique contemporaine* , Paris , HER ..
14. **MORVAN D**, 2006, *Le Robert de poche* , Paris , Coubertin .p.1073
15. **NYCKEES V** , 1998, *La sémantique* , Paris , édition Belin, P
365
16. **Reichler-Beguelin M.-J** , 1988, *Anaphore, cataphore et mémoire discursive* , *Pratiques*.
17. **RIEGEIM**, 2009 , *Grammaire méthodique du français* , franc , Quadrige,
p. 1107.
18. **SAUSSAURE F** , 1967, *Cours de linguistique générale* , Paris , rivages.
19. **SIOUFFIG** , 1999 , *100 fiches pour comprendre la linguistique* , Paris
, Bréal Rosy , p 224.
- 15- TAMBA-MECZA**, 1991, *La sémantique* , Paris, édition corrigée, P
127

Sitographies

Les Sitographies

- 1- <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique> (Site concernant des informations sur Le discours politique) , consulté par Franck COBBY en 2009
- 2- http://www.assistancescolaire.com/eleve/6e/francais/lexique/T-type-de-discours-fc_t04 (Site sur les types de discours) , consulté le 29.9.2015.
- 3- <http://www.educ-revues.fr/DIOTIME/AffichageDocument> (Site d'informations Le sens et la signification), consulté avril 2009.
- 4- <http://www.jacqueschirac-asso.fr/republique-et-laicite-le-17-decembre-2003/>(Site parle du discours de la laïcité) , consulté dimanche 26 avril 2009.
- 5- <http://dictionnaire.reverso.net/francais-synonymes/c'est%20ainsi%20que> (Site Dictionnaires français de définitions et de synonymes) , consulté en 2007
- 6- <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/linguistique> (Site encyclopédique sur la linguistique
- 7- http://www.lexpress.fr/actualite/politique/biographie-de-jacques-chirac_492830.html (Site d'informations sur biographie de jacques Chirac), publié le 06/05/2002.
- 8- <http://www.linternaute.com/biographie/jacques-chirac/> (Site d'informations sur biographie de jacques Chirac), publié 2016
- 9- <http://www.semantis.fr/analyse-semantique/> (Site concernant des informations sur Analyse sémantique), consulté le 26 mai 2014.
- 10- <http://dictionnaire.reverso.net/francais-synonymes/c'est%20ainsi%20que> (Site Dictionnaires français de définitions et de synonymes) , consulté en 2007



Table des matières

Table des matières

	Dédicace	I
	Remerciements	II
	Abstract	III
	مستخلص	IV
	Résumé	V
	Introduction générale	6
	Premier chapitre	
1-1	La linguistique générale	10
1.1.1	Les domaines de la linguistique	11
1-2	Le discours	17
1.2.1	Histoire du discours	18
1-3	La sémantique	19
1.3.1	La naissance de sémantique	19
1.3.2	L'objet de la sémantique	20
1.3.3	Les domaines de la sémantique	20
1-4	La syntaxe .	21
1.4.1	une syntaxe de fonction	21
1-5	Les connecteurs	23
1.5.1	Les rôles des connecteurs	23
1-6	Que complétif et relative	24
	Deuxième chapitre	
2.1	les types de discours	27
2.2	Le discours politiques	29

2.2.1	Typologies de discours politique	30
2.3	La distinction entre la signification et le sens	31
2.4	Thématisations et progression thématique	35
2.4.1	La notion de thème et de rhème	35
2.4.2	progression thématique	36
2.5	La cohésion et la cohérence	39
2.6	La notion d'anaphore	41
2.6.1	Les types d'anaphore	41
2.7	La subordination	44
2.7.1	Les subordonnées complétives	44
2.7.2	Les subordonnées relatives	46
2.7.3	Les subordonnées circonstancielle	47
	Troisième chapitre	
3.1	La biographie du Jacques CHIRAC	54
3-2	La reprise anaphorique de discours	57
3-3	La progression thématique de discours	61
3-4	L'analyse syntaxique de "que" dans le discours	64
3-5	L'analyse de test et l'analyse sémantique de "que"	67
3-6	Bilan de l'analyse des résultats	80
	Conclusion générale	83
	Bibliographies	87
	Sitographies	90
	Table des matières	92

Annexes

		<i>Page</i>
Annexe I	<i>Discours prononcé par M. Jacques CHIRAC, Président de la République, relatif au respect du principe de laïcité dans la République</i>	<i>96</i>
Annexe II	<i>Exemples de travaux des étudiants</i>	<i>106</i>
Annexe III	<i>Les notes des étudiants</i>	<i>123</i>



Annexe I

*Discours prononcé par M. Jacques CHIRAC,
Président de la République, relatif au respect du
principe de laïcité dans la République*

**Discours prononcé par M. Jacques CHIRAC, Président de la
République, relatif au respect du principe de laïcité dans la
République**

Palais de l'Élysée, mercredi 17 décembre 2003

Monsieur le Premier ministre, Messieurs les Présidents des Assemblées, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mesdames, Messieurs,

Le débat sur le principe de laïcité résonne au plus profond de nos consciences. Il renvoie à notre cohésion nationale, à notre aptitude à vivre ensemble, à notre capacité à nous réunir sur l'essentiel.

La laïcité est inscrite dans nos traditions. Elle est au cœur de notre identité républicaine. Il ne s'agit aujourd'hui ni de la refonder, ni d'en modifier les frontières. Il s'agit de la faire vivre en restant fidèle aux équilibres que nous avons su inventer et aux valeurs de la République.

Voilà plus de deux cents ans que la République se construit et se renouvelle en se fondant sur la liberté, garantie par la primauté de la loi sur les intérêts particuliers, sur l'égalité des femmes et des hommes, sur l'égalité des chances, des droits, des devoirs, sur la fraternité entre tous les Français, quelle que soit leur condition ou leur origine.

Dans notre République, chacun est respecté dans ses différences parce que chacun respecte la loi commune. Partout dans le monde, la France est ainsi reconnue comme la patrie des droits de l'homme.

Mais le monde change, les frontières s'abaissent, les échanges se multiplient. Dans le même temps, les revendications identitaires ou communautaires s'affirment ou s'exacerbent, au risque, souvent, du repli sur soi, de l'égoïsme, parfois même de l'intolérance.

Comment la société française saura-t-elle répondre à ces évolutions ?

Nous y parviendrons en faisant le choix de la sagesse et du rassemblement des Français de toutes origines et de toutes convictions.

Nous y parviendrons, comme aux moments importants de notre histoire, en cherchant dans la fidélité à nos valeurs et à nos principes la force d'un nouveau sursaut.

Sursaut des consciences, pour redécouvrir avec fierté l'originalité et la grandeur de notre culture et de notre modèle français. Sursaut de l'action, pour inscrire au cœur de notre pacte républicain l'égalité des chances et des droits, l'intégration de tous dans le respect des différences. Sursaut collectif, pour qu'ensemble, forts de cette diversité qui fait notre richesse, nous portions notre volonté, notre engagement, notre désir de vivre ensemble vers un avenir de confiance, de justice et de progrès.

C'est dans la fidélité au principe de laïcité, pierre angulaire de la République, faisceau de nos valeurs communes de respect, de tolérance, de dialogue, que j'appelle toutes les Françaises et tous les Français à se rassembler. * * * Notre peuple, notre Nation, notre République sont unis par des valeurs communes. Ces valeurs ne se sont pas imposées aisément. Elles ont parfois divisé les Français avant de contribuer à les réunir. Souvent, elles se sont forgées dans l'épreuve douloureuse de ces luttes qui traversent notre histoire et qui marquent notre mémoire.

Depuis les origines de la monarchie jusqu'aux tragédies du siècle dernier, la longue marche vers l'unité a dessiné notre territoire et forgé notre Etat. De l'Edit de Nantes aux lois de séparation des églises et de l'Etat, la liberté religieuse et la tolérance se sont frayé un chemin au travers des guerres de religion et des persécutions. Les droits de l'homme et ceux du citoyen ont été progressivement conquis, consolidés, approfondis, depuis la Déclaration de 1789 jusqu'au Préambule de 1946. Ils l'ont été par la consécration du suffrage universel et le droit de vote des femmes, la liberté de la presse, la liberté d'association et bien sûr le combat pour faire reconnaître l'innocence du capitaine Dreyfus.

De l'abolition des privilèges, la nuit du 4 août, à celle de l'esclavage le 27 avril 1848, la République a proclamé avec force sa foi dans l'égalité et elle a bataillé sans relâche pour la justice sociale, avec ces conquêtes historiques que sont l'éducation gratuite et obligatoire, le droit de grève, la liberté syndicale, la sécurité sociale. Elle a su tendre la main, faire vivre l'égalité des chances, reconnaître le mérite et permettre ainsi la promotion, jusqu'aux plus hautes fonctions, de femmes et d'hommes issus des milieux les plus modestes. Aujourd'hui, nous continuons d'avancer résolument pour consolider les droits des femmes.

Ces valeurs fondent la singularité de notre Nation. Ces valeurs portent notre voix haut et loin dans le monde. Ce sont ces valeurs qui font la France. * Terre d'idées et de principes, la France est une terre ouverte, accueillante et généreuse. Uni autour d'un héritage singulier qui fait sa force et sa fierté, le peuple français est riche de sa diversité. Une diversité assumée et qui est au coeur de notre identité.

Diversité des croyances, dans cette vieille terre de chrétienté où s'est aussi enracinée une tradition juive qui remonte à près de deux mille ans. Terre de catholicisme qui a su dépasser les déchirements des guerres de religion et reconnaître finalement toute leur place aux protestants à la veille de la Révolution. Terre d'ouverture enfin pour les Français de tradition musulmane qui sont partie intégrante de notre Nation.

Diversité des régions qui ont progressivement dessiné le visage de notre pays, de l'Île-de-France aux duchés de Bretagne, d'Aquitaine, de Bourgogne, de l'Alsace et de la Lorraine jusqu'au comté de Nice, à la Caraïbe, l'océan indien ou le Pacifique Sud.

Et bien sûr, diversité de ces femmes et de ces hommes qui, à chaque génération, sont venus rejoindre la communauté nationale et pour qui la France a d'abord été un idéal avant de devenir une patrie.

Immigrés italiens, arrivés massivement avec la première révolution industrielle pour apporter à notre pays leur talent et leur énergie. Espagnols, chassés par les terribles déchirements des années trente et venus trouver refuge en France. Portugais, arrivés

dans les années soixante, pleins d'ardeur et de courage. Mais aussi Polonais, Arméniens, Asiatiques. Ressortissants du Maghreb et de l'Afrique Noire, qui ont si puissamment contribué à la croissance des " Trente Glorieuses " avant de faire souche sur notre sol. Tous ont contribué à forger notre pays, à le rendre plus fort et plus prospère, à accroître son rayonnement en Europe et dans le monde.

Notre drapeau, notre langue, notre histoire : tout nous parle de ces valeurs de tolérance et de respect de l'autre, de ces combats, de cette diversité qui font la grandeur de la France. Cette France, celle qui se bat pour la paix, pour la justice, pour les droits de l'homme, nous en sommes fiers. Nous devons la défendre. Plutôt que de la remettre en question, chacun doit prendre la mesure de ce qu'elle lui apporte et se demander ce qu'il peut faire pour elle.

C'est pour que la France reste elle-même que nous devons aujourd'hui répondre aux interrogations et désamorcer les tensions qui traversent notre société. * Ces facteurs de tensions, chacun les connaît.

Bien que porteuse de chances nouvelles, la mondialisation inquiète, déstabilise les individus, les pousse parfois au repli.

Au moment où s'affaissent les grandes idéologies, l'obscurantisme et le fanatisme gagnent du terrain dans le monde.

Entre la nation française et cette Europe des citoyens que nous souhaitons, chacun de nous doit redéfinir ses repères.

En même temps, la persistance voire l'aggravation des inégalités, ce fossé qui se creuse entre les quartiers difficiles et le reste du pays, font mentir le principe d'égalité des chances et menacent de déchirer notre pacte républicain.

Une chose est sûre : la réponse à ces interrogations n'est pas dans l'infiniment petit du repli sur soi ou du communautarisme. Elle est au contraire dans l'affirmation de notre désir de vivre ensemble, dans la consolidation de l'élan commun, dans la fidélité à notre histoire et à nos valeurs.

Face aux incertitudes du temps et du monde, face au sentiment d'impuissance, parfois à l'étreinte du désarroi, chacun recherche des références plus personnelles, plus immédiates : la famille, les solidarités de proximité, l'engagement associatif. Et cette aspiration est naturelle. Elle est même un atout. Elle témoigne de la capacité des Françaises et des Français à se mobiliser, à agir, à donner libre cours à leur énergie, à leurs initiatives.

Pour autant, ce mouvement doit trouver ses limites dans le respect des valeurs communes. Le danger, c'est la libération de forces centrifuges, l'exaltation des particularismes qui séparent. Le danger, c'est de vouloir faire primer les règles particulières sur la loi commune. Le danger, c'est la division, c'est la discrimination, c'est la confrontation.

Regardons ce qui se passe ailleurs. Les sociétés structurées autour de communautés sont bien souvent la proie d'inégalités inacceptables.

Le communautarisme ne saurait être le choix de la France. Il serait contraire à notre histoire, à nos traditions, à notre culture. Il serait contraire à nos principes humanistes, à notre foi dans la promotion sociale par la seule force du talent et du mérite, à notre attachement aux valeurs d'égalité et de fraternité entre tous les Français.

C'est pourquoi je refuse d'engager la France dans cette direction. Elle y sacrifierait son héritage. Elle y compromettrait son avenir. Elle y perdrait son âme.

C'est pourquoi aussi, nous avons l'ardente obligation d'agir. Ce n'est ni dans l'immobilisme, ni dans la nostalgie, que nous retrouverons une nouvelle communauté de destin. C'est dans la lucidité, dans l'imagination et dans la fidélité à ce que nous sommes. * La France a su cette année encore porter, dans tous les domaines de tension et de crise, sa parole de paix et de tolérance pour inviter les peuples qui se déchirent au respect de l'autre.

A l'intérieur de nos frontières, au cœur de notre société, sachons vivre ensemble en portant la même exigence, la même ambition de respect et de justice !

L'égalité des chances a de tout temps été le combat de la République. La ligne de front de ce combat passe désormais dans les quartiers. Comment demander à leurs habitants de se reconnaître dans la Nation et dans ses valeurs quand ils vivent dans des ghettos à l'urbanisme inhumain, où le non-droit et la loi du plus fort prétendent s'imposer ?

Avec le renforcement de la sécurité, avec le programme de rénovation urbaine pour détruire les " barres ", avec les zones franches destinées à ramener l'emploi et l'activité dans les cités, nous enravons la fatalité et nous retrouvons l'espoir. C'est, pour le Gouvernement et pour moi-même, un défi et une exigence majeurs.

Faire vivre l'égalité des chances, c'est aussi redonner toute sa force à notre tradition d'intégration en nous appuyant sur les réussites déjà acquises mais aussi en refusant l'inacceptable.

Beaucoup de jeunes issus de l'immigration, dont le français est la langue maternelle, et qui sont, la plupart du temps, de nationalité française, réussissent et se sentent à l'aise dans une société qui est la leur. Ils doivent être reconnus pour ce qu'ils sont, pour leur capacité, leur parcours, leur mérite. Ils veulent exprimer leurs succès, leur soif d'agir, leur insertion, leur pleine appartenance à la communauté nationale.

Ces réussites, il faut également les préparer avec les étrangers qui nous rejoignent légalement, en leur demandant d'adhérer à nos valeurs et à nos lois. C'est tout l'objet du contrat d'accueil et d'intégration mis en place par le Gouvernement, à ma demande, et qui leur est proposé individuellement. Il leur donne accès à des cours de français, à une formation à la citoyenneté française, à un suivi social, en contrepartie de l'engagement de respecter scrupuleusement les lois de la République.

Ces réussites, il faut aussi les rendre possibles en brisant le mur du silence et de l'indifférence qui entoure la réalité aujourd'hui des discriminations. Je sais le sentiment d'incompréhension, de désarroi, parfois même de révolte de ces jeunes Français issus de l'immigration dont les demandes d'emplois passent à la corbeille en raison de la consonance de

leur nom et qui sont, trop souvent, confrontés aux discriminations pour l'accès au logement ou même simplement pour l'entrée dans un lieu de loisir.

Il faut une prise de conscience et une réaction énergique. Ce sera la mission de l'autorité indépendante chargée de lutter contre toutes les formes de discriminations qui sera installée dès le début de l'année prochaine.

Tous les enfants de France, quelle que soit leur histoire, quelle que soit leur origine, quelle que soit leur croyance, sont les filles et les fils de la République. Ils doivent être reconnus comme tels, dans le droit mais surtout dans les faits. C'est en veillant au respect de cette exigence, c'est par la refondation de notre politique d'intégration, c'est par notre capacité à faire vivre l'égalité des chances que nous redonnerons toute sa vitalité à notre cohésion nationale. * Nous le ferons aussi en faisant vivre le principe de laïcité qui est un pilier de notre Constitution. Il exprime notre volonté de vivre ensemble dans le respect, le dialogue et la tolérance.

La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle protège la liberté de croire ou de ne pas croire. Elle assure à chacun la possibilité d'exprimer et de pratiquer sa foi, paisiblement, librement, sans la menace de se voir imposer d'autres convictions ou d'autres croyances. Elle permet à des femmes et à des hommes venus de tous les horizons, de toutes les cultures, d'être protégés dans leurs croyances par la République et ses institutions. Ouverte et généreuse, elle est le lieu privilégié de la rencontre et de l'échange où chacun se retrouve pour apporter le meilleur à la communauté nationale. C'est la neutralité de l'espace public qui permet la coexistence harmonieuse des différentes religions.

Comme toutes les libertés, la liberté d'expression des croyances ne peut trouver de limites que dans la liberté d'autrui et dans l'observation des règles de la vie en société. La liberté religieuse, que notre pays respecte et protège, ne saurait être détournée. Elle ne saurait remettre en cause la règle commune. Elle ne saurait porter atteinte à la liberté de conviction des autres. C'est cet équilibre subtil, précieux et fragile, construit patiemment depuis des décennies, qu'assure le respect du principe de laïcité. Et ce principe est une chance pour la France. C'est pourquoi il est inscrit à l'article premier de notre Constitution. C'est pourquoi il n'est pas négociable !

Après avoir déchiré la France lors de l'adoption de la grande loi républicaine de séparation des églises et de l'Etat en 1905, une laïcité apaisée a permis de rassembler tous les Français. A l'épreuve de bientôt un siècle d'existence, elle a montré sa sagesse et recueilli l'adhésion de toutes les confessions et de tous les courants de pensée.

Pourtant, malgré la force de cet acquis républicain, et comme l'ont notamment montré les travaux de la Commission présidée par Monsieur Bernard Stasi, Commission à laquelle je veux à nouveau rendre un hommage tout particulier, l'application du principe de laïcité dans notre société est aujourd'hui en débat. Certes, il est rarement contesté. Beaucoup même s'en réclament. Mais sa mise en oeuvre concrète se heurte, dans le monde du travail, dans les services publics, en particulier à l'école ou à l'hôpital, à des difficultés nouvelles et grandissantes.

On ne saurait tolérer que, sous couvert de liberté religieuse, on conteste les lois et les

principes de la République. La laïcité est l'une des grandes conquêtes de la République. Elle est un élément crucial de la paix sociale et de la cohésion nationale. Nous ne pouvons la laisser s'affaiblir. Nous devons travailler à la consolider.

Pour cela, nous devons assurer effectivement le même respect, la même considération à toutes les grandes familles spirituelles. A cet égard, l'Islam, religion plus récente sur notre territoire, a toute sa place parmi les grandes religions présentes sur notre sol. La création du Conseil Français du Culte Musulman permet désormais d'organiser les relations entre l'Etat et l'Islam de France. Les musulmans doivent avoir en France la possibilité de disposer de lieux de culte leur permettant de pratiquer leur religion dans la dignité et dans la tranquillité. Malgré les progrès récents, il faut reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Un nouveau pas sera également franchi quand la formation d'Imams français sera assurée et permettra d'affirmer la personnalité d'un Islam de culture française.

Le respect, la tolérance, l'esprit de dialogue s'enracineront aussi avec la connaissance et la compréhension de l'autre auxquelles chacun d'entre nous doit attacher la plus grande importance. C'est pourquoi il me paraît aujourd'hui primordial de développer l'enseignement du fait religieux à l'école.

Il faut mener, aussi, avec vigilance et fermeté, un combat sans merci contre la xénophobie, le racisme et en particulier contre l'antisémitisme. Ne tolérons pas la banalisation de l'insulte ! Ne minimisons aucun geste, aucune attitude, aucun propos ! Ne laissons rien passer ! C'est une question de dignité.

Nous devons réaffirmer avec force la neutralité et la laïcité du service public. Celle de chaque agent public, au service de tous et de l'intérêt général, à qui s'impose l'interdiction d'afficher ses propres croyances ou opinions. C'est une règle de notre droit, car aucun Français ne doit pouvoir suspecter un représentant de l'autorité publique de le privilégier ou de le défavoriser en fonction de convictions personnelles. De la même manière, les convictions du citoyen ne sauraient l'autoriser à récuser un agent public.

Il faut aussi réaffirmer la laïcité à l'école car l'école doit être absolument préservée.

L'école est au premier chef le lieu d'acquisition et de transmission des valeurs que nous avons en partage. L'instrument par excellence d'enracinement de l'idée républicaine. L'espace où l'on forme les citoyens de demain à la critique, au dialogue, à la liberté. Où on leur donne les clés pour s'épanouir et maîtriser leur destin. Où chacun se voit ouvrir un horizon plus large.

L'école est un sanctuaire républicain que nous devons défendre, pour préserver l'égalité devant l'acquisition des valeurs et du savoir, l'égalité entre les filles et les garçons, la mixité de tous les enseignements, et notamment du sport. Pour protéger nos enfants. Pour que notre jeunesse ne soit pas exposée aux vents mauvais qui divisent, qui séparent, qui dressent les uns contre les autres.

Il n'est pas question, bien sûr, de faire de l'école un lieu d'uniformité, d'anonymat, où seraient proscrits le fait ou l'appartenance religieuse. Il s'agit de permettre aux professeurs et aux chefs d'établissements, aujourd'hui en première ligne et confrontés à de véritables difficultés, d'exercer sereinement leur mission avec l'affirmation d'une règle claire.

Jusqu'à récemment, en vertu d'usages raisonnables et spontanément respectés, il n'avait jamais fait de doute pour personne que les élèves, naturellement libres de vivre leur foi, ne devaient pas pour autant venir à l'école, au collège ou au lycée en habit de religion.

Il ne s'agit pas d'inventer de nouvelles règles ni de déplacer les frontières de la laïcité. Il s'agit d'énoncer avec respect mais clairement et fermement une règle qui est dans nos usages et dans nos pratiques depuis très longtemps.

J'ai consulté. J'ai étudié le rapport de la Commission Stasi. J'ai examiné les arguments de la Mission de l'Assemblée nationale, des partis politiques, des autorités religieuses, des grands représentants des grands courants de pensée.

En conscience, j'estime que le port de tenues ou de signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse doit être proscrit dans les écoles, les collèges et les lycées publics.

Les signes discrets, par exemple une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima, resteront naturellement possibles. En revanche les signes ostensibles, c'est-à-dire ceux dont le port conduit à se faire remarquer et reconnaître immédiatement à travers son appartenance religieuse, ne sauraient être admis. Ceux-là -le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la Kippa ou une croix manifestement de dimension excessive- n'ont pas leur place dans les enceintes des écoles publiques. L'école publique restera laïque.

Pour cela une loi est évidemment nécessaire. Je souhaite qu'elle soit adoptée par le Parlement et qu'elle soit pleinement mise en oeuvre dès la rentrée prochaine. Dès maintenant je demande au Gouvernement de poursuivre son dialogue, notamment avec les autorités religieuses, et d'engager une démarche d'explication, de médiation et de pédagogie.

Notre objectif, c'est d'ouvrir les esprits et les coeurs. C'est de faire comprendre aux jeunes concernés les enjeux de la situation et de les protéger contre les influences et les passions qui, loin de les libérer ou de leur permettre d'affirmer leur libre arbitre, les contraignent ou les menacent.

Dans l'application de cette loi, le dialogue et la concertation devront être systématiquement recherchés, avant toute décision.

En revanche, et la question a été soulevée, je ne crois pas qu'il faille ajouter de nouveaux jours fériés au calendrier scolaire, qui en compte déjà beaucoup. De plus, cela créerait de lourdes difficultés pour les parents qui travaillent ces jours-là. Pour autant, et comme c'est déjà largement l'usage, je souhaite qu'aucun élève n'ait à s'excuser d'une absence justifiée par une grande fête religieuse comme le Kippour ou l'Aït-El-Kebir, à condition que l'établissement en ait été préalablement informé. Il va de soi aussi que des épreuves importantes ou des examens ne doivent pas être organisés ces jours là. Et des instructions en ce sens seront données aux recteurs par le ministre de l'éducation nationale.

Il faut aussi rappeler les règles élémentaires du vivre ensemble. Je pense à l'hôpital où rien ne saurait justifier qu'un patient refuse, par principe, de se faire soigner par un médecin de l'autre sexe. Il faudra que la loi vienne consacrer cette règle pour tous les malades qui s'adressent au service public.

De la même manière, le ministre du travail devra engager les concertations nécessaires et, si besoin, soumettre au Parlement une disposition permettant au chef d'entreprise de réglementer le port de signes religieux, pour des impératifs tenant à la sécurité -cela va de soi- ou aux contacts avec la clientèle.

D'une manière générale, je crois souhaitable qu'un " Code de la laïcité " réunisse tous les principes et les règles relatifs à la laïcité. Ce code sera remis notamment à tous les fonctionnaires et agents publics le jour de leur entrée en fonction.

Par ailleurs, le Premier ministre installera auprès de lui un Observatoire de la laïcité chargé d'alerter les Français et les pouvoirs publics sur les risques de dérive ou d'atteinte à ce principe essentiel. * Enfin, notre combat pour les valeurs de la République doit nous conduire à nous engager résolument en faveur des droits des femmes et de leur égalité véritable avec les hommes. Ce combat est de ceux qui vont dessiner le visage de la France de demain. Le degré de civilisation d'une société se mesure d'abord à la place qu'y occupent les femmes.

Il faut être vigilant et intransigeant face aux menaces d'un retour en arrière et elles existent.

Nous ne pouvons pas accepter que certains, s'abritant derrière une conception tendancieuse du principe de laïcité, cherchent à saper ces acquis de notre République que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes. Je le proclame très solennellement : la République s'opposera à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche, à tout ce qui exclut ! La règle, c'est la mixité parce qu'elle rassemble, parce qu'elle met tous les individus sur un pied d'égalité, parce qu'elle se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion.

En matière de droits des femmes, notre société a encore beaucoup de progrès à faire. La nouvelle frontière de la parité, c'est désormais l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Chacun doit en prendre conscience et agir dans ce sens. Et je compte m'y engager personnellement dans les prochaines semaines. * * * Mesdames et Messieurs,

Les débats sur la laïcité, l'intégration, l'égalité des chances, le droit des femmes, nous posent une même question : quelle France voulons-nous, pour nous et pour nos enfants?

Nous avons reçu en héritage un pays riche de son histoire, de sa langue, de sa culture, une Nation forte de ses valeurs et de ses idéaux.

Notre pays, la France, chacun doit en être fier. Chacun doit se sentir dépositaire de son héritage. Chacun doit se sentir responsable de son avenir.

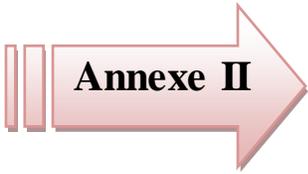
Sachons transformer les interrogations d'aujourd'hui en atouts pour demain. En recherchant résolument l'unité des Français. En confirmant notre attachement à une laïcité ouverte et généreuse telle que nous avons su l'inventer année après année. En faisant mieux vivre l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité. En menant résolument le combat pour les droits des femmes. En nous rassemblant autour des valeurs qui ont fait et qui font la France.

C'est ainsi que nous resterons une Nation confiante, sûre, forte de sa cohésion. C'est ainsi que nous pourrons réaffirmer l'ambition qui nous rassemble de bâtir, pour notre pays et pour nos enfants, un avenir de progrès et de justice.

C'est l'un des grands défis lancé à nos générations. Ce défi, nous pouvons, nous devons, nous allons le relever ensemble.

Tous ensemble.

Je vous remercie.



Annexe II

Exemples de travaux des étudiants

Exemple [1]

Université du Soudan des Sciences et de la Technologie
Faculté des études supérieures
Programme de master en FLE
Promotion quatre

Test envisagé aux étudiants de master à la faculté des études supérieures Université du Soudan des Sciences et de la Technologie

Copie numéro (10)

24
30

- Faites une analyse sémantique des éléments soulignés qui composent de " que", dans le discours de la laïcité, en chaque paragraphe :-

1/ Dans notre République, chacun est respecté dans ses différences parce que chacun respecte la loi commune.

- (1) que dans cette partie se place comme un outil argumentatif pour argumenter quelque chose. parce que porte un sens de car.

2/ Notre drapeau, notre langue, notre histoire : tout nous parle de ces valeurs de tolérance et de respect de l'autre, de ces combats, de cette diversité qui font la grandeur de la France. Cette France, celle qui se bat pour la paix, pour la justice, pour les droits de l'homme, nous en sommes fiers. Nous devons la défendre. Plutôt que de la remettre en question, chacun doit prendre la mesure de ce qu'elle lui apporte et se demander ce qu'il peut faire pour elle.

- (1) plutôt que indique la préférence et porte le sens de (au lieu de).
- (2) de ce que indique la précision le fait qu'il a fait la personne (le sujet).
- (3) «Ce qu'», un des pronoms des mises en relief indique la confirmation, la précision.

3/ C'est pour que la France reste elle-même que nous devons aujourd'hui répondre aux interrogations et désamorcer les tensions qui traversent notre société.

① Pour que c'est une locution argumentat. f. qui signifie afin que

2- que - indique d'un complément d'objet directe ^{le remplacement}

4/ Bien que porteuse de chances nouvelles, la mondialisation inquiète, déstabilise les individus, les pousse parfois au repli.

① Marque proposition et porte le sens de (quoique)

5/ En conscience, j'estime que le port de tenues ou de signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse doit être proscrit dans les écoles, les collèges et les lycées publics.

① que la préposition qui relie deux parties d'une seule phrase

6/ Les signes discrets, par exemple une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima, resteront naturellement possibles. En revanche les signes ostensibles, c'est-à-dire ceux dont le port conduit à se faire remarquer et reconnaître immédiatement à travers son appartenance religieuse, ne sauraient être admis. Ceux-là - la voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la Kippa ou une croix manifestement de dimension excessive- n'ont pas leur place dans les enceintes des écoles publiques. L'école publique restera laïque

1- quel que v. signifie que aussi porte le sens "comme"

2- qu' pronom relatif remplace le complément d'objet

7/ Pour cela une loi est évidemment nécessaire. Je souhaite qu'elle soit adoptée par le Parlement et qu'elle soit pleinement mise en œuvre dès la rentrée prochaine. Dès maintenant je demande au Gouvernement de poursuivre son dialogue, notamment avec les autorités religieuses, et d'engager une démarche d'explication, de médiation et de pédagogie.

① "qu'" conjonction de subjonctif - qui marque le souhait ou la volonté

② "que" ~~de~~ Mise en fonction de subjonctif

8/ Nous ne pouvons pas accepter que certains, s'abritant derrière une conception tendancieuse du principe de laïcité, cherchent à saper ces acquis de notre République que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes. Je le proclame très solennellement : la République s'opposera à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche, à tout ce qui exclut ! La règle, c'est la mixité parce qu'elle rassemble, parce qu'elle met tous les individus sur un pied d'égalité, parce qu'elle se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion.

porte le même sens

① "qui" superlatif qui compare une chose à autre chose

② "qu'" remplace le complément d'objet

③ "parce que" → signifie car et il peut être justificatif

④ "parce qu'" signifie aussi "ainsi que" et "parce que" ~~de~~ porte le sens de "car"

9/ Sachons transformer les interrogations d'aujourd'hui en atouts pour demain. En recherchant résolument l'unité des Français. En confirmant notre attachement à une laïcité ouverte et généreuse telle que nous avons su l'inventer année après année. En faisant mieux vivre l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité. En menant résolument le combat pour les droits des femmes. En nous rassemblant autour des valeurs qui ont fait et qui font la France.

① "telle que" signifie "comme, quelconque"

10/ C'est ainsi que nous resterons une Nation confiante, sûre, forte de sa cohésion. C'est ainsi que nous pourrons réaffirmer l'ambition qui nous rassemble de bâtir, pour notre pays et pour nos enfants, un avenir de progrès et de justice.

- ① "Ainsi que" porte le sens de "comme"
- ② "ainsi que" signifie "et" ou
"bien que" ("en tant que")

Exemple [2]

Université du Soudan des Sciences et de la Technologie
Faculté des études supérieures
Programme de master en FLE
Promotion quatre

Test envisagé aux étudiants de master à la faculté des études supérieures Université du Soudan des Sciences et de la Technologie

Copie numéro (4)

24
30

- Faites une analyse sémantique des éléments soulignés qui composent de " que", dans le discours de la laïcité, en chaque paragraphe :-

1/ Dans notre République, chacun est respecté dans ses différences

parce que chacun respecte la loi commune.

Ici la valeur sémantique de « que » est une valeur causale, car « que » est précédé par « parce » qui avec « que » de l'indique la cause, et répond à la question Pourquoi.

2/ Notre drapeau, notre langue, notre histoire : tout nous parle de ces valeurs de tolérance et de respect de l'autre, de ces combats, de cette diversité qui font la grandeur de la France. Cette France, celle qui se bat pour la paix, pour la justice, pour les droits de l'homme, nous en sommes fiers. Nous devons la défendre. Plutôt que de la remettre en question, chacun doit prendre la mesure de ce qu'elle lui apporte et se demander ce qu'il peut faire pour elle.

① que marque la préférence. Parce que se est précédé par l'adverbe Plutôt, qui marque la préférence.

3/ C'est pour que la France reste elle-même que nous devons aujourd'hui répondre aux interrogations et désamorcer les tensions qui traversent notre société.

3-1. la valeur de sémantique de «quel» indique le but. pronom

3-2 = que est une conjonction subordonnante. car

il y a une relation de dépendance entre les deux phrases.

4/ Bien que porteuse de chances nouvelles, la mondialisation inquiète, déstabilise les individus, les pousse parfois au repli.

Ici que marque l'opposition. car

il est précédé par l'adverbe bien.

5/ En conscience, j'estime que le port de tenues ou de signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse doit être proscrit dans les écoles, les collèges et les lycées publics.

Ici, la valeur sémantique de «que» est une valeur subordonnante, complétive.

6/ Les signes discrets, par exemple une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima, resteront naturellement possibles. En revanche les signes ostensibles, c'est-à-dire ceux dont le port conduit à se faire remarquer et reconnaître immédiatement à travers son appartenance religieuse, ne sauraient être admis. Ceux-là -le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la Kippa ou une croix manifestement de dimension excessive- n'ont pas leur place dans les enceintes des écoles publiques. L'école publique restera laïque

1. = que = introducteur du subjonctif. sa valeur sémantique est concessive.

2.

2. = que = un pronom relatif sémantique est complétive.

7/ Pour cela une loi est évidemment nécessaire. Je souhaite qu'elle soit adoptée par le Parlement et qu'elle soit pleinement mise en œuvre dès la rentrée prochaine. Dès maintenant je demande au Gouvernement de poursuivre son dialogue, notamment avec les autorités religieuses, et d'engager une démarche d'explication, de médiation et de pédagogie.

..... Ici, la valeur sémantique des deux « que »
..... est conjonctive, car ici « que » est
..... un pronom relatif conjonctif -

X

8/ Nous ne pouvons pas accepter que certains, s'abritant derrière une conception tendancieuse du principe de laïcité, cherchent à saper ces acquis de notre République que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes. Je le proclame très solennellement : la République s'opposera à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche, à tout ce qui exclut ! La règle, c'est la mixité parce qu'elle rassemble, parce qu'elle met tous les individus sur un pied d'égalité, parce qu'elle se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion.

..... Les deux premiers « que » sont
..... des subordinatifs de la phrase complexe -

..... alors que les trois « que » dans « parce que »
..... marquent la raison, et répondent à la
..... question « Pourquoi ».

9/ Sachons transformer les interrogations d'aujourd'hui en atouts pour demain. En recherchant résolument l'unité des Français. En confirmant notre attachement à une laïcité ouverte et généreuse telle que nous avons su l'inventer année après année. En faisant mieux vivre l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité. En menant résolument le combat pour les droits des femmes. En nous rassemblant autour des valeurs qui ont fait et qui font la France.

..... Ici, la valeur sémantique de « que », est
..... une valeur de caractérisation de son antécédent
..... par l'antécédent « telle », qui renvoie à la
..... laïcité.

10/ C'est ainsi que nous resterons une Nation confiante, sûre, forte de sa cohésion. C'est ainsi que nous pourrons réaffirmer l'ambition qui nous rassemble de bâtir, pour notre pays et pour nos enfants, un avenir de progrès et de justice.

..... ici, la valeur sémantique de «que»
..... est une valeur anaphorique, car il y a
..... une répétition de l'adverbe ainsi précédé
..... par c'est.
..... X

Exemple [3]

6

Université du Soudan des Sciences et de la Technologie 30
Faculté des études supérieures
Programme de master en FLE
Promotion quatre

Test envisagé aux étudiants de master à la faculté des études supérieures Université du Soudan des Sciences et de la Technologie

Copie numéro (8)

- Faites une analyse sémantique des éléments soulignés qui composent de " que" , dans le discours de la laïcité, en chaque paragraphe :-

1/ Dans notre République, chacun est respecté dans ses différences parce que chacun respecte la loi commune.

parce que : subordonnée circonstancielle de cause X

2/ Notre drapeau, notre langue, notre histoire : tout nous parle de ces valeurs de tolérance et de respect de l'autre, de ces combats, de cette diversité qui font la grandeur de la France. Cette France, celle qui se bat pour la paix, pour la justice, pour les droits de l'homme, nous en sommes fiers. Nous devons la défendre. Plutôt que de la remettre en question, chacun doit prendre la mesure de ce qu'elle lui apporte et se demander ce qu'il peut faire pour elle.

plutôt que : conjonction de subordination X
de ce qu' : C.O.I X
ce qu' : C.O.I X

3/ C'est pour que la France reste elle-même que nous devons aujourd'hui répondre aux interrogations et désamorcer les tensions qui traversent notre société.

.. Pour que : CONJONCTION DE SUBORDINATION
qui marque le but

que : PROPOSITION SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE X
C.O.D.

4/ Bien que porteuse de chances nouvelles, la mondialisation inquiète, déstabilise les individus, les pousse parfois au repli.

.. Bien que : CONJONCTION DE SUBORDINATION
qui marque la C.P.P.S.

5/ En conscience, j'estime que le port de tenues ou de signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse doit être proscrit dans les écoles, les collèges et les lycées publics.

que : C.O.D. X
.....

6/ Les signes discrets, par exemple une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima, resteront naturellement possibles. En revanche les signes ostensibles, c'est-à-dire ceux dont le port conduit à se faire remarquer et reconnaître immédiatement à travers son appartenance religieuse, ne sauraient être admis. Ceux-là -le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la Kippa ou une croix manifestement de dimension excessive- n'ont pas leur place dans les enceintes des écoles publiques. L'école publique restera laïque

quel que : PROPOSITION COMPLÉTIVE X
.....

qu' : PRONOM RELATIF = C.O.D. X
.....

7/ Pour cela une loi est évidemment nécessaire. Je souhaite qu'elle soit adoptée par le Parlement et qu'elle soit pleinement mise en œuvre dès la rentrée prochaine. Dès maintenant je demande au Gouvernement de poursuivre son dialogue, notamment avec les autorités religieuses, et d'engager une démarche d'explication, de médiation et de pédagogie.

J.R. souhaite qu'... → une proposition subordonnée complétive... C.O.D. X

qu' = conjonctive complétive → C.O.D. X

8/ Nous ne pouvons pas accepter que certains, s'abritant derrière une conception tendancieuse du principe de laïcité, cherchent à saper ces acquis de notre République que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes. Je le proclame très solennellement : la République s'opposera à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche, à tout ce qui exclut ! La règle, c'est la mixité parce qu'elle rassemble, parce qu'elle met tous les individus sur un pied d'égalité, parce qu'elle se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion.

- que = conjonctive complétive → C.O.D. X

- que = conjonctive complétive → C.O.D. X

- que = pronom relatif → C.O.D. X

- parce qu' = conjonction de subordination.

qu' marque la cause.

- parce qu' = conjonction de subordination.

qu' marque la cause.

- parce qu' = conjonction de subordination qu'.

marque la cause.

9/ Sachons transformer les interrogations d'aujourd'hui en atouts pour demain. En recherchant résolument l'unité des Français. En confirmant notre attachement à une laïcité ouverte et généreuse telle que nous avons su l'inventer année après année. En faisant mieux vivre l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité. En menant résolument le combat pour les droits des femmes. En nous rassemblant autour des valeurs qui ont fait et qui font la France.

telle que = conjonction de subordination X

10/ C'est ainsi que nous resterons une Nation confiante, sûre, forte de sa cohésion. C'est ainsi que nous pourrons réaffirmer l'ambition qui nous rassemble de bâtir, pour notre pays et pour nos enfants, un avenir de progrès et de justice.

ainsi que : locution conjonctive.....

ainsi que : locution conjonctive.....



Exemple [4]

Université du Soudan des Sciences et de la Technologie
Faculté des études supérieures
Programme de master en FLE
Promotion quatre

Test envisagé aux étudiants de master à la faculté des études supérieures Université du Soudan des Sciences et de la Technologie

Copie numéro (2)

4

30

- Faites une analyse sémantique des éléments soulignés qui composent de " que", dans le discours de la laïcité, en chaque paragraphe :-

1/ Dans notre République, chacun est respecté dans ses différences parce que chacun respecte la loi commune.

..... Parce que = de cause X
.....
.....

2/ Notre drapeau, notre langue, notre histoire : tout nous parle de ces valeurs de tolérance et de respect de l'autre, de ces combats, de cette diversité qui font la grandeur de la France. Cette France, celle qui se bat pour la paix, pour la justice, pour les droits de l'homme, nous en sommes fiers. Nous devons la défendre. Plutôt que de la remettre en question, chacun doit prendre la mesure de ce qu'elle lui apporte et se demander ce qu'il peut faire pour elle.

..... Plutôt que = adverbe X
..... de ce que = = conjonction
..... Ce que = conjonction X
.....
.....

3/ C'est pour que la France reste elle-même que nous devons aujourd'hui répondre aux interrogations et désamorcer les tensions qui traversent notre société.

..... pour que = coordination X

..... que = relative X

4/ Bien que porteuse de chances nouvelles, la mondialisation inquiète, déstabilise les individus, les pousse parfois au repli.

..... Bien que = coordination X

5/ En conscience, j'estime que le port de tenues ou de signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse doit être proscrit dans les écoles, les collèges et les lycées publics.

..... que = conjonction ✓

6/ Les signes discrets, par exemple une croix, une étoile de David, ou une main de Fatima, resteront naturellement possibles. En revanche les signes ostensibles, c'est-à-dire ceux dont le port conduit à se faire remarquer et reconnaître immédiatement à travers son appartenance religieuse, ne sauraient être admis. Ceux-là -le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la Kippa ou une croix manifestement de dimension excessive- n'ont pas leur place dans les enceintes des écoles publiques. L'école publique restera laïque

..... quel que = adverbe X

..... que = pronom relative

7/ Pour cela une loi est évidemment nécessaire. Je souhaite qu'elle soit adoptée par le Parlement et qu'elle soit pleinement mise en œuvre dès la rentrée prochaine. Dès maintenant je demande au Gouvernement de poursuivre son dialogue, notamment avec les autorités religieuses, et d'engager une démarche d'explication, de médiation et de pédagogie.

que = Conjonction X

que = Conjonction X

8/ Nous ne pouvons pas accepter que certains, s'abritant derrière une conception tendancieuse du principe de laïcité, cherchent à saper ces acquis de notre République que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes. Je le proclame très solennellement : la République s'opposera à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche, à tout ce qui exclut ! La règle, c'est la mixité parce qu'elle rassemble, parce qu'elle met tous les individus sur un pied d'égalité, parce qu'elle se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion.

que = Conjonction X

que = Pro relative

parce que = Cause ✓

parce que = Cause ✓

parce que = Cause

9/ Sachons transformer les interrogations d'aujourd'hui en atouts pour demain. En recherchant résolument l'unité des Français. En confirmant notre attachement à une laïcité ouverte et généreuse telle que nous avons su l'inventer année après année. En faisant mieux vivre l'égalité des chances, l'esprit de tolérance, la solidarité. En menant résolument le combat pour les droits des femmes. En nous rassemblant autour des valeurs qui ont fait et qui font la France.

telle que = adverbe X

10/ C'est ainsi que nous resterons une Nation confiante, sûre, forte de sa cohésion. C'est ainsi que nous pourrons réaffirmer l'ambition qui nous rassemble de bâtir, pour notre pays et pour nos enfants, un avenir de progrès et de justice.

ainsi que adjectif

ainsi que coordination



Annexe III

Les notes des étudiants

